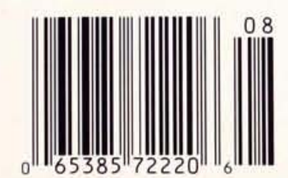
Cité libre

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XIX • NUMÉRO 2 • SEPTEMBRE 1991 • 3,50$

CHRONIQUES



À L'OCCASION DE LA PARUTION DU NUMÉRO DE SEPTEMBRE

Cité libre
rencontre ses lecteurs

•

DATE

Le jeudi 5 septembre 1991

HEURE

À partir de 17 heures 30, on peut prendre un apéritif à ses frais.
Le dîner lui-même commence à 18 heures 30 précises

LIEU

Restaurant Cathay
73, La Gauchetière Ouest, Montréal (dans la rue piétonne)

MENU

• Soupe au crabe et au maïs • Sumai (Kou tien à la vapeur)
• Poulet à la Général Tao (Sechouan)
• Boeuf aux champignons chinois (Canton)
• Canard War Shu (Canton) • Riz blanc à la vapeur
• «Fortune Cookies» • Thé chinois.

PRIX

20 $ par personne;
10 $ pour les étudiants et les chômeurs

RÉSERVATIONS

Téléphoner au plus tôt au (514) 672-9888
(les places étant limitées, on est prié
d'avertir 24 heures à l'avance en cas d'annulation).

Au cours du dîner, on aura l'occasion d'entendre
un bref exposé sur le sujet suivant:

Réflexions sur la liberté

PAR JACQUES RENAUD

Écrivain et recherchiste
(auteur de «Les géants-villages», article-choc du dernier numéro de *Cité libre*,
et, bien sûr, auteur d'un roman qui a marqué une génération: *Le Cassé*.)

Après l'exposé de notre invité, les lecteurs de *Cité libre* pourront lui poser des questions, exprimer leur opinion sur le sujet et même, si ça leur chante, faire la critique du dernier numéro de *Cité libre*.

Réservez votre place aujourd'hui même.

Ambiguïtés

Anne-Marie Bourdouxhe

Voici enfin le numéro de septembre, écrit au coeur d'un bel été sans histoire où, comme l'écrit Stephen Schecter, « la tête est alourdie de chaleur, la culture civile nage à la piscine, la culture nationale fête aux festivals et le pluralisme se rue sur les plages du Maine, multiethnique à l'os. »

Les années du consensus. Voilà, j'en suis convaincue, ce qu'on retiendra des années 80 et ce, particulièrement au Québec et au Canada. Dans une analyse magistrale de notre histoire politique récente, Yves Couture nous explique entre autres pourquoi en 1984, le discours de réconciliation nationale des Conservateurs remporte un tel succès au Québec. Il nous démontre aussi que l'option fédéraliste n'a rien à gagner à l'ambiguïté.

La mort à petit budget c'est, selon Gérard Pelletier, ce qu'inflige le gouvernement fédéral à notre « table familiale ». Et nos organismes non gouvernementaux, dont le CUSO (Canadian University Service Overseas)est l'un des plus beaux fleurons, n'en mènent pas plus large, ils seraient même en voie de disparition, nous écrit Heather Hill, depuis Harare.

S'il est une tradition internationale à laquelle nous tenons tous c'est bien celle d'un Canada promoteur de la paix dans le monde. Lester B.Pearson, Prix Nobel de la paix en 1957 pour le rôle qu'il a joué dans le règlement de la Crise de Suez, c'est nous! Et Javier Perez de Cuellar l'a clamé haut et clair récemment : « Les Forces de Paix, ainsi que les Casques bleus, sont une invention canadienne. » Depuis une quinzaine d'années cependant, mais surtout depuis la guerre du Golfe, cette tradition a pris du plomb dans l'aile, nous apprend Angéline Fournier-Tombs. Que penser en effet d'un pays qui laisse « volontairement planer une ambiguïté sur la politique de contrôle des ventes d'armes en réaffirmant à qui veut l'entendre que le Canada soutient le principe d'une politique de ventes d'armes restrictive, alors qu'en réalité il est partisan d'une interprétation large pour ne pas dire laxiste. » ?

Si le Canada s'enorgueillit volontiers de ce rôle d'apôtre de la paix, il se targue aussi, mais plus légitimement, d'une tradition d'hospitalité et de main tendue aux plus démunis de la planète. La colombe et le Saint-Bernard. Un heureux couple. En apparence, du moins. Certes, « depuis le dernier conflit mondial, le Canada a accueilli plus d'un demi-million de réfugiés, dont la moitié au cours des quinze dernières années, » souligne Paul-Christian Nolin. Et le Canada est bel et bien, de facto, une terre d'accueil privilégiée pour tous ceux que la guerre, la pauvreté, la famine ou l'intolérance ont chassé de leurs pays. Mais l'accueil des réfugiés est un dossier où règnent confusion, gaspillage et . . . ambiguïté.

Qui plus est, quand ces réfugiés ont enfin franchi la dernière haie du long périple qui, cahin-caha, les conduit à l'acceptation *bona fide*, ils n'ont hélas d'autre choix que de venir grossir les rangs des sans-emploi. Le chômage . . . Un concept politiquement acceptable, si l'on en croit nos gouvernements. Pourtant . . . Faisons un rêve: nous sommes dans un pays où tous ceux et celles qui désirent travailler en ont la possibilité. Ce pays existe . . . mais ce n'est pas le Canada. Dans le premier d'une série de deux articles, Louis-Philippe Rochon nous décrit comment s'y prennent la Suède et la Norvège pour parvenir au plein emploi.

Immigrants et réfugiés de fraîche date se retrouvent aussi dans ce Quart-monde du travail au noir que décrit George Tombs dans *Les fantômes du paradis*. Un monde qui n'est pas seulement, ou pas toujours, un pis-aller au chômage, et que connaissent trop bien, outre les immigrants et les réfugiés, nombre de femmes chefs de familles monoparentales et de jeunes. Au Québec seulement, ce sont quelque cinq milliards de dollars qui, estime-t-on, seraient payés chaque année en salaire au noir; ce qui représente, grosso modo, l'équivalent des revenus annuels d'Hydro-Québec.

Vous avez vaguement entendu parler de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui se déroulera à Rio de Janeiro en 1992 ? Françoise Côté nous explique pourquoi cet événement devrait engendrer une révolution intellectuelle.

Éric Devlin a lu ECODECISION. Il n'a pas aimé.

Non, lectrices et lecteurs de quarante ans et plus, vous n'avez pas la berlue ! C'est bien le grand Robert Lapalme qui signe la caricature de qui ? Allez voir en pages 15,16 et 17.

Enfin, la relance de *Cité libre* a incité plusieurs lecteurs à nous adresser un article. Voici notre premier correspondant, nous ne le connaissons pas mais nous avons bien aimé son texte, il nous écrit d'Alma, il s'appelle Marc Fournier.

Bonne lecture et, écrivez-nous. ✐

À qui appartient *Cité libre*?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentré dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi.»

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme qui compte aujourd'hui une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Les membres de la Coopérative d'information *Cité libre* sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue.

SOMMAIRE

VOLUME XIX • NUMÉRO 2 • SEPTEMBRE 1991 • 3,50$

Cité libre

Coopérative d'information
Cité libre

Conseil d'administration

Michel Dupuy, *président*
Kimon Valaskakis, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Roxane Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Jacques Hébert, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier

Rédaction

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Bertrand Pirel
Comité de rédaction:
Jean-Pierre Bourdouxhe, Angéline Fournier-Tombs, Louis Lesage, Gérard Pelletier, Stephen Schecter, George Tombs.
Illustration:
Robert Lapalme

Production

Infographistes: Claude Guérin, Marie Line Cloutier
Photo: Simon Beaulieu
Photocomposition: Typographie Sajy
Impression: Interglobe inc

ADRESSES

Siège social

Bureau 1400,
1001, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, P.Q. H3A 3C8

Rédaction

3846, ave du Parc Lafontaine
Montréal, P.Q. H2L 3M6
Tél.: (514) 398-6754
Fax: (514) 398-7364

Service d'abonnement

PÉRIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Télécopieur: (514) 274-0201

Vente au numéro

MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Fax: (514) 364-7245

Vente aux libraires

DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Télécopieur: (514) 331-3916

Dépôt légal: 2e trimestre 1991
ISSN:1183-7144

La mort à petit budget

GÉRARD PELLETIER

Quelle est la meilleure recette pour débâtir rapidement un pays?

Il faut commencer par en détruire les institutions qui relient entre eux tous les citoyens. Non pas la Bourse ni les clubs Rotary ni même les universités, car ces respectables organismes ne touchent qu'une faible partie de la population. Ce qu'il faut atteindre du premier coup, c'est une structure à caractère culturel mais en même temps populaire, dont personne ne puisse ignorer l'existence et qui joue un rôle dans la vie de Monsieur Tout-le-Monde.

Faites vos choix. Vous avez trois chances.

Petro-Canada, dites-vous? Mais non! trop de gens, dans notre société appauvrie, se promènent encore en autobus, en métro, n'achètent jamais d'essence. De plus, cette société est relativement jeune et connue surtout de ses clients. - *Air-Canada?* - C'est déjà mieux. Notre transporteur aérien a de l'âge. Il a beaucoup fait parler de lui. Cependant, ce n'est pas tout le monde qui voyage par avion. Cherchez encore. - Vous dites: le Parlement d'Ottawa? Vous n'y êtes pas du tout. Si vous saviez le nombre considérable de citoyennes et de citoyens qui en connaissent à peine l'existence, qui ne votent jamais, qui n'ont jamais vu de près un politicien! Sans compter les enfants qui se fichent du parlementarisme comme d'une guigne. Et puis, les parlements n'ont rien de particulièrement culturel, croyez-moi.

Alors? Vous donnez votre langue au chat ? Non ? Vous voulez une chance de plus? Allez-y, mais c'est la dernière. Vous dites: la société? Quelle société? *Radio-Canada?* Enfin, vous y êtes! Voilà une institution que tout le monde connaît. Même les Québécois qui n'ont jamais traversé le fleuve pour visiter Lévis, les Gaspésiens qui n'ont jamais quitté Gaspé, les Montréalais qui ne sont jamais sorti de leur île, les Terre-Neuviens qui n'ont jamais visité Vancouver et les Vancouvérois qui n'ont jamais vu l'Atlantique; les enfants de sept ans et ceux de soixante-dix-sept ans, les biens portants comme les malades, nous connaissons *tous* la *Société*. Elle tient une place, petite ou grande, dans la vie de chacun de nous.

N'allons pas prétendre que nous l'aimons tous; ce serait mentir. De tout temps, les politiciens et de simples citoyens l'ont au contraire cordialement détestée. Mais comme disait Dalton Camp, l'un des plus illustres Conservateurs canadiens: «Elle (la société Radio-Canada) est volontiers contrariante, décevante, précieuse, prétentieuse, ennuyeuse ou tout simplement dans l'erreur, mais elle nous appartient et - que le gouvernement me pardonne cette affirmation - c'est la seule institution (ou presque) de ce pays qui fonctionne encore.» (*Toronto Star*, 26-12-90).

Pourquoi est-elle importante? Parce qu'elle remplit, à l'échelle du pays, la fonction de la table dans une famille. C'est le rendez-vous auquel on manque le plus rarement. C'est le lieu où s'échangent les nouvelles, où se manifestent les talents des frères et soeurs, où les parents choisissent, dans les moments graves, de s'adresser à la famille entière. Supprimez la table, quelle chance de survie la famille a-t-elle encore? Ainsi en est-il du diffuseur public dans la plupart des pays occidentaux, en cette fin du XXe siècle qui sera sans doute connu dans l'Histoire comme le siècle des média.

Plus spécialement, un pays qui compte dix millions de kilomètres carrés pour une faible population de vingt-cinq millions d'habitants et qui se trouve bordé au sud par une super-puissance dont la culture est la plus envahissante du monde entier, comment arriverait-il à conserver le moindre semblant de cohérence et de convivialité s'il devait renoncer à son diffuseur public?

Et pourtant, de toutes parts, on semble résolu à le lui arracher.

Quand l'assaut vient des sécessionnistes conscients, il n'y a pas lieu de s'étonner. Le Canada, pour eux, voilà l'ennemi. Tout ce qui peut contribuer à l'abattre est de bonne guerre. Quand ils auront la peau de Radio-Canada, c'est-à-dire son budget, ils auront remporté une grande victoire. Sans doute s'empresseront-ils de transformer le tronçon québécois de la Société en une *Radio-Québec* à leur mesure. Mais sans doute aussi éprouveront-ils une certaine déception, car la part de la subvention fédérale consacrée au réseau français, la seule qu'ils pourraient réclamer, est pour l'heure plus importante que ne l'est la part de la population canadienne résidente au Québec. D'après les derniers chiffres connus de nous, elle représentait quelque 46% de cette subvention. Au prorata de la population, elle n'en représenterait que 26 ou 27%. Et tout le monde sait que les publicitaires dépensent moins, per capita, au Québec qu'en milieu anglophone... Mais qu'est-ce que cet inconvénient culturel pour un parti dont le veau d'or est la souveraineté politique? Pour les souverainistes, donc, «À bas *Radio-Canada!*» est un slogan qui se comprend.

L'effort dans le même sens des soi-disant fédéralistes du PLQ est plus difficile à expliquer. À commencer par la ministre Frulla-Hébert, et dans sa foulée le rapport Arpin, n'est-ce pas le démantèlement que réclame, consciemment ou non, tout ce beau monde, appuyé en éditorial par *Le Devoir?* Si l'on obtient pour le Québec l'autorité exclusive sur le domaine entier des communications et des affaires culturelles, comment la Société pourrait-elle survivre sinon,

comme pour les séparatistes, sous la forme rétrécie d'une Radio-Québec? Et privé de toutes ses institutions rassembleuses: media, musées, Conseil des Arts, archives historiques, télécommunications etc., comment le pays lui même, que ces soi-disant fédéralistes prétendent défendre, pourrait-il perpétuer une volonté de vivre ensemble? En donnant au bon peuple, pour tout spectacle, les inévitables querelles d'un parlement démocratique?

Décidément, la logique, où si l'on préfère le gros bon sens, n'étouffe pas tous nos politiciens. Mais dans cette ruée vers le championnat de l'inconséquence, c'est décidément le gouvernement fédéral qui tient la tête du peloton. Depuis son élection en 1867, il n'a de cesse qu'il n'ait détruit l'une après l'autre toutes les institutions mises sur pied pour tenir ensemble le pays difficile que nos pères ont rassemblé en 1987. Et très particulièrement, il s'acharne à stériliser la société Radio-Canada en grignotant la subvention qu'il lui verse.

On connaissait la mort à petit feu, voici la mort à petit budget. C'est Pierre Juneau, je crois, qui a le mieux décrit le procédé, en janvier dernier, dans une causerie au Cercle français de Toronto. La formule consiste d'une part à multiplier les déclarations ronflantes sur l'importance du diffuseur public, tout en retirant graduellement à ce même diffuseur les moyens d'accomplir sa mission. Comme le note justement M.Juneau, « il y a addition de mots et soustraction de moyens.» Par exemple, la nouvelle loi que le gouvernement faisait adopter en décembre 1990 proclame que la radio-télévision constitue « un service public *essentiel* pour le maintien et la valorisation de *l'identité nationale* et de la *souveraineté culturelle.* » Ce service, toujours d'après la loi, «doit servir à sauvegarder, enrichir et renforcer la *structure culturelle, politique, sociale et économique* du Canada » (les italiques sont de nous).

Mais au moment même où le Parlement votait cette loi, le gouvernement procédait, pour la sixième année consécutive, à des coupes sombres dans le budget de l'institution qui doit réaliser tous ces objectifs grandioses.[1] Coupures si graves que la Société devait supprimer onze de ses postes régionaux (dont le seul poste français de Toronto) et mettre à pied mille cent employés. «C'est une façon lugubre de gouverner un pays» écrivait le Conservateur Dalton Camp, dans l'article déjà cité. «Il est certain que *Radio-Canada* a été traitée de façon inéquitable.» Et le récent congrès du Parti Conservateur à Toronto, a peut-être dévoilé les vraies intentions du gouvernement en préconisant majoritairement la privatisation de cette société d'État.

Lors des coupures antérieures, il s'était trouvé des commentateurs pour appouver l'acharnement d'Ottawa contre le diffuseur public. En particulier, MM. Watson et Veilleux, nommés à la tête de l'institution, nous avaient même affirmé que cet appauvrissement serait une bénédiction pour Radio-Canada et M.Mulroney nous assurait, de son côté, que la seule présence de Watson «ferait atteindre à la Société de nouveaux sommets.» À quoi M.Watson ajoutait, de son cru, en décembre dernier, que les coupures «faisaient partie de la renaissance à Radio-Canada.»(*Globe and Mail*, 23-2-91). Comme aurait dit Winston Churchill: «What a renaissance!»

Mais à la fin de janvier, cette année, M.Veilleux rempochait son optmisme pour déclarer la Société «en très réel danger de mourir de ses mille coupures.»(*Toronto Star*, 30-1-91) tandis que M.Watson, au début de mars, «admettait sans mal qu'il était trop optimiste lorsqu'il a accepté la présidence de Radio-Canada.»(*Le Devoir*, 11 mars 1991). Au même moment, une véritable avalanche de protestations s'abattait sur le gouvernement et la nouvelle direction de Radio-Canada. Dans la presse anglophone du pays, des centaines d'éditoriaux et de commentaires faisaient savoir aux autorités fédérales que la population n'était pas prête à laisser le pouvoir actuel asphyxier une institution d'une telle importance.

Au Québec, étonnant paradoxe, la réaction éditoriale a été beaucoup plus modérée, pour ne pas dire honteusement timide. Dans son éditorial du 7 décembre, *La Presse* parle de Radio-Canada comme d'une société d'État «fruit d'une volonté politique de plaquer (sic) sur une réalité disparate des structures destinées à lui donner une impression (sic) d'homogénéité.» Pas un moment l'éditorialiste ne se demande si les six années successives de coupures s'imposaient vraiment , s'il était sage de s'acharner sur la Société davantage que sur les autres ministères et agences du gouvernement. À ses yeux, la lutte au déficit semble avoir valeur d'absolu et justifier n'importe quelle bêtise ou iniquité commise en son nom. Bref, le pays peut disparaître, pourvu qu'en fermant les livres on y trouve un surplus budgétaire...

Mais au contraire de ses éditorialistes et de ses intellectuels silencieux (ce qui n'inclut pas M.Florian Sauvageau ni quelques courageux scientifiques, ni le cartel syndical, ni l'ICEA), la masse des Québécois a manifesté son indignation de façon plus énergique que nos compatriotes anglophones. En effet, d'après un sondage Angus-Reid, alors que 67% de la population canadienne (64% de la population ontarienne) manifestent leur opposition aux coupures, le pourcentage des opposants québécois s'élève à 75% - dont 54% se disent fortement opposés.

L'homme de la rue, au Québec, a compris depuis longtemps le rôle culturel irremplaçable de Radio-Canada. Il sait depuis toujours les services insignes que la Société a rendus dans les domaines linguistique, artistique, scientifique, économique, journalistique[2]-et ceux qu'elle continue de rendre malgré la commercialisation croissante que lui imposent les réductions de budget.

L'intelligentsia québécoise montera-t-elle à son tour au créneau, pour défendre les valeurs dont elle vit? Du point de vue de la langue, par exemple, l'impact de la Société est peut-être aussi important, sinon plus, que celui de l'affichage bilingue.

Non? ✐

NOTES

1. Il n'est pas sans intérêt de noter ici qu'en Grande-Bretagne, même l'archiconservatrice Margaret Thatcher, aux prises avec un problème de déficit, a suivi une politique exactement contraire. Elle ne ratait pas une occasion de condamner publiquement la BBC, tout en augmentant la redevance pour protéger le diffuseur de l'érosion inflationiste. Cette redevance augmentera même à chaque année d'ici 1995.
2. Au Canada, pas un seul journal ni aucune chaîne de quotidiens ne poste à l'étranger autant de correspondants que Radio-Canada. Au Québec, sauf erreur, pas un seul journal ni aucun poste de radio ou de télévision ne maintient à l'étranger un seul correspondant permanent. (À moins qu'on ne fasse exception pour Le Soleil qui aurait posté à Londres M.Conrad Black.)

Ambiguïté,
hantise du consensus et indépendance

Yves Couture

Titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal, Yves Couture poursuit des études de doctorat en philosophie politique à l'Université de Paris I.

À la lumière de la situation actuelle, l'histoire de la dernière décennie au Québec fut marquée par un retournement remarquable de l'opinion dans son appréciation de l'idée d'indépendance nationale. Mais non moins remarquable fut la transformation du style du discours politique, dont il est devenu banal de constater la propension croissante aux idées confuses et ambigües, à l'égard desquelles il paraît bien difficile de s'engager lucidement. Or les deux phénomènes pourraient bien être liés plus que ne le croient la conscience commune et bon nombre d'intellectuels, habitués à broder sur l'opposition fédéralisme = apathie / Indépendance = éveil des «forces vives» intellectuelles et culturelles. Le retour sur un passé récent, trop vite oublié, éclaire la nature de cette évolution qui peu à peu permit à l'Indépendance d'apparaître comme la dernière idée claire qui émergerait d'une confusion généralisée.

L'après-référendum

Rappelons d'abord l'état d'esprit qui ouvre la période post-référendaire. Au lendemain de la défaite, l'humeur des souverainistes est morose. Cela se comprend, après la dépense en apparence vaine de tant d'énergie, de passion et d'idéal. A posteriori cependant, on perçoit mieux que le référendum de 1980 a été un grand moment d'éducation politique et de démocratie, pour l'organisation duquel le Parti québécois d'alors devra toujours être loué. Ses suites furent moins grandes. On n'entrera pas ici dans le détail du processus qui devait mener à la constitution de 1982 et à l'isolement du Québec, puisqu'il s'agit avant tout de saisir l'état d'esprit qui donna naissance aux initiatives ultérieures. Retenons seulement que sur le strict plan de leur avenir constitutionnel, en ramenant au pouvoir des souverainistes, désavoués un an plus tôt, mais qui désormais s'affirmaient prêts à cautionner la consolidation du Canada et ce, contre leur conviction profonde, les Québécois n'ont pas fait preuve d'une grande cohérence ni d'une grande clairvoyance. On avait pu qualifier de vieille sagesse politique le jeu de balancier entre le vote aux élections fédérales et le vote aux élections provinciales qui avaient conduit dans les années soixante-dix à l'opposition personnalisée de M. Lévesque et de M. Trudeau, mais surtout à la confrontation au grand jour des thèses dont chacun s'était fait le champion. Cette pratique du contrepoids semble s'être alors figée en une incapacité à faire un choix définitif et à assumer les inévitables contraintes qui accompagnent ses avantages. L'épisode, en ce sens, avec les contorsions et les péripéties qui le marquèrent, inaugurait le style actuel de l'ambiguïté.

Mais revenons à ce qui nous importe , c'est à dire relever cet appesantissement du sentiment de la défaite qui suivit le rendez-vous manqué de 1982. L'humeur des nationalistes a encore fléchi, l'idée d'indépendance paraît s'être volatilisée. Il faut se souvenir que le Québec vit alors sa plus sévère crise économique depuis la guerre, que l'entente durable entre le Parti québécois, porteur du projet national, et le monde des employés de l'État qui constituait son terreau naturel, est secouée par les politiques de rigueur du deuxième mandat péquiste. En réalité tout n'est pas sombre: la scène culturelle du milieu des années quatre-vingt, par exemple, n'est pas ce désert que certains se sont plu à déplorer. Qu'on pense seulement au cinéma et en particulier aux films d'Arcand, au renouveau de la danse, au jeune théâtre, etc. Malgré tout, l'humeur dominante reste marquée par l'échec d'un espoir politique où s'était longtemps investie une part importante de l'énergie créatrice.

Dans ce contexte de blessures encore vivement ressenties, le discours politique de réconciliation nationale qu'ont su tenir les conservateurs fédéraux aux élections de 1984 connaîtra au Québec un succès remarquable. M. Mulroney eut ce qu'il faut bien appeler l'habileté, si l'on considère la chose à court terme, d'unir dans la victoire d'anciens partisans du «Oui» en 1980 avec des conservateurs de l'Ouest dont plusieurs étaient réputés pour leur hostilité envers le Québec. Il obtint d'ailleurs une aide précieuse de militants, voire de députés et de ministres du Parti québécois, bien heureux de contribuer à la défaite des libéraux fédéraux. L'heure était au «beau risque» de M. Lévesque, à l'appel par les lieutenants de M. Mulroney à un grand consensus retrouvé sur le tombeau des thèses extrêmes qui dans leur opposition auraient, paraît-il, desservi la société québécoise en déchirant artificiellement son unité. La rhétorique consensuelle, vide en elle-même puisqu'elle admet en principe n'importe quel contenu, constituera l'horizon des négociations qui devaient mener à l'accord Meech, lequel en portera tout entier la marque. Rappelons pour l'heure le maintien de l'exigence d'unanimité pour tout changement constitutionnel à venir, qui eut d'abord l'effet de conduire le gouvernement fédéral à accorder à toutes les provinces l'essentiel de ce qu'il concédait au Québec, et qui ensuite devait bloquer l'entente elle-même. Il est assez révélateur du niveau de l'analyse faite au Québec de cette entente qu'on se soit insurgé que deux provinces mineures puissent finalement faire échouer un accord qui pourtant leur garantissait un droit de veto pour tout changement à venir.

Légitimité démocratique et légitimité nationale

Avec l'installation à Ottawa d'un esprit de conciliation disposé s'il le fallait à jouer sur une double image, nationaliste au Québec et nationale dans le reste du Canada, le retour des libéraux québécois au pouvoir en 1985 achevait de mettre en place et de donner ses caractéristiques particulières au cadre général de cette hantise du consensus. Le contexte nouveau et l'ampleur de la défaite et des déchirements idéologiques du Parti québécois semblaient assurer aux libéraux une légitimité bien supérieure à celle qu'ils avaient connue dans la première moitié des années soixante-dix. A l'époque en effet, bien que démocratiquement élus, ils étaient néanmoins contestés de toute part au nom d'un nationalisme progressiste sûr de lui-même et gagnant au projet indépendantiste des appuis toujours plus larges et plus dynamiques.

Ce rappel mérite qu'on s'y arrête car il nous guidera dans l'analyse des origines profondes de l'ambiguité politique actuelle. Il est essentiel pour comprendre l'histoire politique du Québec jusqu'à aujourd'hui de cerner le phénomène du double horizon de légitimité de la politique québécoise, celui qui procède de l'institution démocratique formelle, et celui qui s'enracine plutôt dans ce que les sociologues appellent un imaginaire social, qui a sa cohérence et ses exigences propres. On l'a fort bien analysé pour le Québec d'avant 1960, alors que l'imaginaire social du Canada français, centré sur une conception essentialiste de la Nation, définie par les critères objectifs et immuables de la foi, de la langue et de valeurs traditionnelles communes, dévaluait jusqu'à un certain point la scène politique voire la démocratie elle-même, occasion de dissensions jugées artificielles à l'intérieur du corps national. L'imaginaire social québécois issu de la révolution tranquille rompt consciemment avec des aspects importants de ce passé, mais non avec le point crucial de l'exigence unanimiste, dont il n'a réussi jusqu'à présent qu'à modifier la forme. Il se constitua d'emblée comme une synthèse du nationalisme et du progressisme qui trouvait sa cohérence symbolique dans la quête d'une nouvelle identité nationale. Cette identité renouvelée se devait de demeurer distincte de celle du milieu nord-américain ambiant tout en échappant aux tares rétrogrades - si rageusement reprochées au passé québécois récent désormais dit de la «grande noirceur» - qui jusqu'alors avaient précisément constitué le coeur de la différence nationale. Aussi bien les intellectuels que le mouvement politique nationaliste se sont évertués à refaire l'identité québécoise en opposition au passé. Elle fut ainsi conçue comme un objectif à atteindre à travers un processus historique global qui transcende les résultats électoraux, ces faits contingents aux conséquences temporaires.

Existait donc à nouveau une seconde légitimité nationale, donnée par l'adéquation d'une orientation politique avec le nouvel imaginaire social dominant, centré sur l'idée d'exigence voire de nécessité historique, imaginaire qui cependant ne dévaluait plus la scène politique mais contribuait à hausser à l'extrême sa signification comme lieu privilégié d'accouchement de l'Histoire. Cette figure nouvelle d'une légitimité supra-démocratique assura néanmoins la pérennité d'une forte exigence de consensus, puisque faire de la politique le lieu essentiel d'avènement d'une identité nationale - c'est-à-dire de ce qui est partagé par tous - suppose un horizon d'unanimité et ce, d'autant plus qu'on donne à cette identité un fort contenu idéologique. Et elle joua également un rôle crucial, sur lequel nous aurons à revenir, dans l'élaboration et la signification donnée à l'idée d'indépendance.

Nouvelle figure de l'unanimité

Ces analyses nous ont en apparence éloignés du retour des libéraux québécois au pouvoir en 1985. Mais de fait, elles nous aideront à percevoir la signification que prit d'emblée ce retour. Le discours des libéraux pendant et après les élections fut remarquable, comme l'avait été celui des conservateurs fédéraux, par l'usage qui put être fait, grâce au climat de lassitude, de l'idée d'un consensus à établir en se détournant des thèses tranchées qui s'étaient opposées en 1980 et 1982. En ce sens, et parce qu'il entendait conclure une entente historique par laquelle le Québec s'intègrerait durablement au Canada, le gouvernement Bourassa a toujours eu le souci d'incarner une légitimité qui dépassait celle des urnes. M. Bourassa lui-même s'en soucie d'autant plus qu'il a subi par le passé l'inconfort d'être en porte-à-faux par rapport à l'imaginaire national.

Cette fois-ci, la tâche lui sera grandement facilitée par ce fait considérable dont on commençait alors à prendre pleinement conscience: le progressisme et l'esprit de révolte contre le passé conservateur et les effets sociaux qui lui avaient survécu, notamment la sous-représentation des francophones aux postes clés de l'économie, avaient été largement remplacés par l'idée que l'époque était désormais à la confiance dans le dynamisme d'un capitalisme indigène. D'une certaine réalité sociologique on prétend à nouveau déduire, par une de ces rationalisations historiques si fréquentes depuis la révolution tranquille, d'abord une figure légitime, et une seule, de notre identité, puis comme conséquence un type, et un seul, de programme et d'action politiques. Ce mécanisme a fort bien joué lors du débat de 1989 sur le traité de libre-échange avec les Etats-Unis, où émettre des réserves vous rangeait parmi ceux qu'on pouvait soupçonner de n'être pas à la page du «nouvel esprit québécois». Cet unanimisme frileux que renforçait, par un mécanisme de contre-identification bien naïf, le spectacle d'un Canada anglais déchiré sur la question, n'a guère permis que soient fouillés au Québec les tenants et aboutissants d'un rapprochement avec les Américains. En passant, l'assez grande réussite de cette version renouvelée de l'imaginaire national montre à quel point la gauche québécoise est peu armée, encore aujourd'hui, face au rouleau compresseur de la logique de l'identité. N'aura-t-elle donc eu un temps quelque succès que parce qu'elle put, grâce aux circonstances, chevaucher elle-même cette logique avant de se la faire ravir?

La conception du fédéralisme de M. Bourassa, fondée essentiellement sur l'idée qu'il représente une garantie et un outil économiques et financiers pour le Québec, parut donc accordée à l'esprit du temps, accord qui semblera devenir le principal souci du gouvernement libéral. Les Québécois sont invités à se faire une opinion sur leur avenir constitutionnel en pensant essentiellement à leur niveau de vie. Toute autre considération, dont on semble reconnaître implicitement qu'elle ne pourrait que favoriser l'option indépendantiste, devant passer à l'arrière-plan. Pareille argumentation ne pouvait que renforcer le poids de l'opinion de ces spécialistes ès niveau de vie qu'on voulut bien voir de plus en plus dans

les gens d'affaires, dont l'opinion favorable à telle ou telle thèse, pour particulière ou intéressée qu'elle fût, allait devenir ce je ne sais quoi capable de transformer n'importe quel vil métal idéologique en or solide et consistant. Le poids d'un banquier vaut bien désormais celui d'un argument: mieux, il est devenu le suprême argument. Ce confinement de l'option fédéraliste à la seule économie souligne la distance parcourue depuis les discours qui osaient affronter de front l'imaginaire social dominant en intégrant une critique explicite du nationalisme, accusé d'être trop souvent le vecteur d'une mentalité de fermeture, de conformisme voire d'auto-satisfaction dégradante pour l'esprit.

L'accord Meech et ses suites

M. Bourassa amorcera la reprise des négociations en vue d'une solution durable du problème constitutionnel par les fameuses cinq demandes minimales du Québec, base de discussion d'où sortirait l'accord Meech. Epinglons la plus symbolique de ces exigences, la demande de reconnaissance explicite du Québec comme société distincte à l'intérieur du Canada. L'entente historique de Meech s'est révélée peu à peu reposer sur une possibilité d'interprétation fort différente de cette notion floue et inédite de société distincte. Personne n'ayant osé la définir et ne sachant donc trop ce qu'elle signifiait, on se fiait tacitement à l'interprétation éventuelle des tribunaux pour en fixer le contour et les conséquences. Interprétation précédée et guidée, pouvait-on espérer à Québec, par une stratégie des droits acquis grignotés peu à peu sur le vague du concept. L'écroulement final de l'accord, dans une atmosphère de débâcle nationale, due largement au fait qu'on ne s'était initialement entendu que sur une formule sans contenu, aurait dû instruire la classe politique des risques de l'ambiguïté. Il devait plutôt mener à de nouvelles acrobaties politiques et idéologiques.

Ressenti comme un affront du Canada anglais, cet échec fut suivi au Québec par le sentiment vif, généralisé mais imprécis, qu'il fallait réagir par une remise en question profonde de l'appartenance au Canada. Le projet du Parti québécois s'accordait enfin à l'humeur de la majorité. Sans qu'un nouvel effort pour convaincre des vertus de l'Indépendance ait été nécessaire, les raisons qui la veille fondaient l'assentiment majoritaire au maintien du lien fédéral paraissaient désormais n'avoir jamais existé. On nous offrirait d'ailleurs à nouveau l'équivalent de l'accord Meech, disait-on, que nous n'en voudrions plus. Depuis, ce sentiment populaire, entretenu par conviction ou par stratégie, sans cesse mesuré par sondage avec un frisson d'adorateur devant l'idole, semble devenu l'unique donnée de la politique québécoise, hormis les arrière-pensées de coulisses. De ce fait nouveau ont résulté les contorsions du parti libéral, coincé entre des convictions fédéralistes qui semblent lui peser et le risque de laisser l'initiative au Parti québécois dans le rendez-vous avec l'Histoire, pressenti comme imminent. En a résulté aussi cet animal étrange qu'a été la commission Bélanger-Campeau.

Par la nature de son mandat et la manière dont il fut conçu et rempli, par les visées stratégiques qui ont présidées à sa constitution, par l'obsession du consensus qui a marqué ses travaux et finalement par la teneur de ses conclusions, la commission Bélanger-Campeau constitue l'exemple ultime de la confusion institutionnalisée, d'autant plus pernicieuse qu'elle paraît inconsciente d'elle-même. (Sa conclusion générale se terminera par ces termes, d'un humour surréaliste: «Un constat clair, deux voies de solution tout aussi claires..») De nombreux observateurs ont d'abord constaté à quel point il s'est agi d'un organisme équivoque, à mi-chemin entre la commission parlementaire et le forum corporatiste, et qui plus d'une fois a paru persuadé qu'il incarnait sans médiation le sentiment populaire et surpassait ainsi en légitimité les élus du peuple, au point de fixer leur agenda politique. L'entente bipartite qui avait permis la naissance de la commission et décidé de sa composition avait d'emblée rendu possible cette confusion, laissant croire à l'objectivité supérieure d'un organisme soustrait en apparence à la politique de parti. Or cette entente tenait pour l'essentiel à des motifs stratégiques qui resteront, des premières audiences publiques jusqu'à la fin, l'enjeu principal de la commission. Et est-on tenté de dire, à la lecture de ses courtes conclusions si banales sur le fond, son seul enjeu véritable.

Ainsi pour M. Bourassa s'agissait-il à l'origine de laisser s'exprimer le sentiment post-Meech pour se refaire un capital de crédibilité en vue des inévitables négociations à venir avec le Canada anglais, tout en gardant une marge de manoeuvre assez large pour demeurer le maître du jeu au Québec. L'exercice est périlleux: à trop souhaiter à des fins stratégiques que s'exprime haut et clair le sentiment indépendantiste, et à maintenir au strict minimum l'articulation d'une thèse opposée, on laisse se dégrader la présence et la consistance de celle-ci, et s'amplifier la tendance qui veut que le discours public colle le plus possible à l'humeur de l'opinion. Pour le Parti québécois et les souverainistes, de pareilles audiences publiques avaient l'avantage d'un possible renouvellement de l'effet si positif des fameuses prestations parlementaires qui ont précédé le référendum de 1980. Cette dualité des buts visés au départ se retrouverait intacte jusqu'à la fin dans le choix de présenter conjointement les deux options - espoirs diffus de renouveler le fédéralisme par «appel d'offres» au Canada anglais, ou Indépendance - articulées l'une à l'autre dans un dispositif de surenchères. Et la commission demeurerait à l'image des deux partis en se désintéressant d'un véritable effort de réflexion et d'argumentation au profit du souci de proposer au reste du pays une image de cohésion dans la fermeté, en fixant un horizon de négociation fermé par l'échéance d'un référendum sur la souveraineté. Il est à la fois paradoxal et significatif de voir libéraux et péquistes s'entendre sur un document et sur une démarche qui admettent comme solution possible l'option qu'ils combattent respectivement: d'abord un fédéralisme renouvelé, et en cas d'échec la tenue d'un référendum sur la souveraineté, ce qui revient pour les fédéralistes à admettre que la souveraineté pourra devenir inévitable puisque ce référendum, si jamais il avait lieu, se déroulerait pour eux dans une situation de cul-de-sac complet.

Un débat politique appauvri

Le retour sur les dernières années met en lumière les deux aspects essentiels d'un processus qui résume à lui seul la nature du débat politique québécois récent.

Premièrement, toute idée qui ne correspondait pas au consensus du moment sembla perdre peu à peu toute légitimité voire tout intérêt et s'en trouva exclue du discours

politique. Le scrutin majoritaire favorise déjà la recherche par chacun des partis en lice d'une position qui leur aliènera le moins possible d'électeurs. Sur un plan plus global, la culture contemporaine, par le biais des médias de masse surtout, comporte également une composante d'uniformisation des goûts et des idées du public, invité à se reconnaître dans une image commune. S'est ajoutée et amalgamée à ces phénomènes déjà puissants au Québec la quête d'une légitimité fondée sur un imaginaire social toujours aussi fortement hanté par le souci de reconnaissance collective dans une identité cohérente. Or cette cohésion ne tient plus comme par le passé à une essence pensée en fonction de facteurs objectifs. Outre le fait français, ultime caractéristique objective qui pour cette raison est devenue le symbole que l'on sait, on tend désormais à chercher une cohérence à l'identité nationale dans les valeurs du moment, dans l'air du temps, qui risque bien, en cas de crise, de se ramener à une humeur collective dont on serait bien téméraire de déduire une position sensée sur des problèmes complexes. Cette écoute continuelle de la «voix de la Patrie» à laquelle se complaît la classe politique conforte et prolonge une conception archaïque de la nation dont le Québec avait pourtant commencé à sortir, souvent d'ailleurs sous l'effet d'un discours nationaliste modernisateur d'une toute autre tenue que celui qu'on nous sert maintenant.

Deuxième aspect du processus: l'érosion graduelle du discours fédéraliste. Alors même que les libéraux québécois reprenaient le pouvoir fut abandonnée toute critique du nationalisme, pour cette bonne raison de courte vue que l'imaginaire social duquel on espère, en s'en faisant l'écho, recevoir un surcroît de légitimité, reste dominé par un horizon nationaliste prononcé. Ensuite, et déjà dans les mois qui précédèrent l'échec final de l'accord Meech, fut accréditée par M. Bourassa la thèse de la «dernière chance», c'est-à-dire l'idée que l'Indépendance était préférable, non seulement au statu quo, mais à tout report ou toute prolongation trop considérable des négociations. Cette thèse est désormais officielle depuis que le rapport de la commission Bélanger-Campeau a été endossé par le premier ministre. Ainsi, quelles que soient ses intentions réelles, M. Bourassa a éminemment favorisé les deux aspects du processus de confinement du discours politique à l'auscultation des états d'âme de l'opinion, et a donc, sans doute plus que tout autre, certainement plus qu'un Parti québécois aux tribulations incessantes, contribué à faire apparaître l'Indépendance comme la dernière idée claire sur la place publique.

Le Québec se trouve donc installé, et le Canada avec lui, dans un dispositif de chantage à l'Indépendance, ramassé sur dix-huit mois, et cela sans qu'on paraisse autrement préoccupé de ce que l'idée même d'indépendance n'ait depuis longtemps été l'objet de réflexion et de débats ouverts argumentés sérieusement. Or, s'il s'agit d'une idée effectivement claire en ce qu'elle permet de se représenter nettement un «passage à l'acte» qui trancherait le noeud semble-t-il devenu inextricable, dans le cadre actuel, des relations du Québec avec le reste du Canada, elle le devient beaucoup moins si l'on en questionne le contenu, les conséquences et peut-être surtout le sens qui lui est donné, et qui fait de la souveraineté l'horizon obligé de toute action, même si le profil n'en est pas bien net.

Parce que l'idée d'Indépendance est devenue incontournable, puisque ceux qui n'en font pas vocation l'utilisent comme menace et semblent la voir comme une maîtresse qu'ils pourraient bien finir par rejoindre, il est plus que jamais nécessaire d'en faire apercevoir la complexité, bien que cela soit souvent qualifié de manoeuvre de détournement par ceux qui n'osent guère s'aventurer hors des idées simples. Les quelques réflexions qui suivent portent la marque d'une volonté de dialogue critique avec la pensée indépendantiste, ou ce qu'il en reste. Quiconque se soucie de l'avenir du Québec, qu'il estime mieux assuré à l'intérieur du cadre fédéral pan-canadien, ou mieux assuré par la souveraineté, doit prendre conscience qu'il est urgent d'élargir l'horizon du débat au-delà des stratégies politiciennes où il s'embourbe. Quel esprit responsable voudrait vraiment d'une Indépendance restée impensée, sur laquelle les Québécois se seraient vus forcés de se replier?

Sens et avatars de l'indépendantisme

L'idée moderne d'indépendance du Québec fut peu à peu déduite, au cours des années soixante, à partir du cadre global de ce que nous avons appelé le nouvel imaginaire social québécois, nationaliste et progressiste. L'indépendance fut considérée comme l'achèvement ultime de la modernisation de la Nation et de l'affirmation de sa nouvelle identité face à son propre passé tout autant que face au Canada anglais. D'emblée elle représentait beaucoup plus qu'un simple phénomène politique objectif: sa signification essentielle était symbolique. On n'a qu'à relire pour s'en convaincre les écrits indépendantistes d'alors, centrés sur la définition et l'attente d'un événement qui achèverait ou dépasserait le relèvement et la transformation de la Nation amorcés par la révolution tranquille. Cette logique de la quête d'une identité renouvelée, par sa cohérence interne, plaçait sur la défensive tout nationaliste ou partisan d'une modernisation de la société québécoise qui n'était pas indépendantiste: il paraissait s'arrêter à mi-chemin et devoir être rattrapé par l'Histoire. L'emploi fréquent de rationalisations idéologiques qui s'articulaient sur l'une ou l'autre des variantes du marxisme, alors en vogue, et dont l'élan prophétique convenait on ne peut mieux, renforçait encore ce caractère de nécessité historique, d'attente du «Grand soir». Toutefois, les meilleures défenses et illustrations de l'idée d'indépendance de cette époque, bien que gardant des liens avec cette mouvance générale, seront celles qui modèreront l'aspect prophétique qui apparentait souvent l'indépendantisme à un nouveau messianisme politique, et s'attacheront, même si cela ne fut jamais vraiment fait à fond, à l'analyse des conséquences, des implications et surtout, à côté des possibilités nouvelles, des risques économiques et financiers mais aussi culturels et politiques que comporte le projet souverainiste. Projet qui trop souvent n'est encore considéré que du point de vue de la dynamique de l'adéquation de l'État à la Nation.

L'Indépendantisme post-référendaire, relevant d'une défaite dans un contexte historique nouveau, fut beaucoup moins prolifique en justifications et en analyses. Accordé à l'évolution de l'imaginaire social québécois, il perdit le ressort du progressisme tourné, en réaction au passé, vers la transformation de l'identité nationale, puisque la modernisation de celle-ci pouvait être considérée comme

déjà faite pour l'essentiel. Cela explique en partie que l'indépendantisme ait dû affronter, au milieu des années quatre-vingt, le risque de se voir marginalisé par la transformation idéologique du Parti québécois, son véhicule politique essentiel. Cette marginalisation aurait correspondu aussi bien à l'état général des esprits, à l'époque du «beau risque», qu'à l'épuisement apparent de la réflexion.

Mais considérons malgré tout, avant d'en venir à sa nouvelle jeunesse récente, les adaptations de l'indépendantisme par rapport à l'héritage antérieur. D'abord une nouveauté appréciable, conforme au contexte actuel, qui veut que les gens d'affaires doivent être courtisés comme possible nouvelle garde montante du projet souverainiste. Malgré ce que le virage peut avoir d'excessif, il dénote au moins la fin de l'âge utopique, où plusieurs rêvaient d'un Québec à l'abri du capitalisme, péché capital du continent. Ensuite un raffinement douteux, qui consiste en un rafistolage de l'argument de nécessité historique. On l'utiliserait désormais pour expliquer que la défaite de 1980 ne peut être attribuée qu'au caractère prématuré de la consultation ou à la propagande insidieuse de l'adversaire. Puis, raffinant à l'extrême cette vieille veine,l'Indépendantisme tendit souvent à se figer en scolastique habile aux esquives rhétoriques. Évoquez-vous les risques du projet, ne serait-ce que pour rappeler que l'action politique gagne à voir venir les problèmes et à faire appel à la lucidité responsable? La réponse est prête, n'ouvrant sur aucun sens du défi qu'il y a à surmonter les difficultés: votre argument, vous rétorque-t-on souvent avec mépris, joue sur la peur, témoigne d'un esprit défaitiste et serait donc irrecevable. Sûr de voir récuser a priori l'évocation de tout point faible, ne reste à l'interlocuteur que la possibilité de louanger. Joli débat... Enfin, dernier ajout, inspiré par un climat nouveau d'inquiétude, la déduction mal fondée mais non moins efficace qu'étant donné ses problèmes de natalité, pèse sur le Québec un risque de minorisation croissante, voire de «disparition»- rappelons le tragi-comique «Disparaître?» télévisuel de Mme Payette - qui impliquerait que le Québec doive quitter le Canada. La valeur de l'argument est très faible car, d'une part, un Québec indépendant aurait aussi à subir les conséquences politiques de la baisse relative de l'importance de sa population, ne serait-ce que dans ces institutions communes avec le Canada que les indépendantistes estiment nécessaires pour son intérêt. D'autre part, les effets économiques, culturels et autres de cette minorisation vont bien au-delà de ce que n'importe quel statut politique permet de contrer.

On remarquera que ces adaptations consistent en ajustements de l'idée d'Indépendance à l'imaginaire social dominant, et concernent assez peu l'analyse des conséquences de la réalisation du projet pour la société québécoise et l'élaboration de programmes politiques et institutionnels à mettre en branle pour en tirer le maximum d'avantages et en amoindrir les inconvénients. Mais peut-être eut-on raison de s'en tenir à ce type d'efforts puisque, bien plus que l'avancée de l'analyse et le retour à la tête du Parti québécois de ce qu'il y a peu encore on appelait la «vieille garde», c'est finalement une réaction émotive à l'échec de l'accord Meech, enracinée dans l'insécurité identitaire persistante, qui a rajeuni d'un coup l'Indépendantisme. Il ne faut pas s'étonner, vu cette subordination de la pensée aux aléas de l'émotion collective, de se retrouver avec comme principal bagage pour faire route ou prétendre être prêt à faire route vers l'indépendance les insipides paragraphes de la commission Bélanger-Campeau.

Qu'on relise les lignes sur la souveraineté, celles en particulier où l'on nous explique que le Québec, après avoir renoncé aux moyens actuels d'influence sur les politiques financières et monétaires canadiennes que lui donnent sa représentation politique et son poids électoral (et comment les nationalistes pourraient-ils nier cette influence après s'être glorifiés d'avoir amené le Canada au libre-échange ?) devra néanmoins s'aligner sur ces mêmes politiques car ainsi l'exigera son intérêt. Belle affaire que la souveraineté quand elle consiste à renoncer à ses droits sans acquérir en retour l'autonomie correspondante ! Et comment des démocrates peuvent-il seulement admettre de garder des institutions communes, comme la monnaie, avec tout ce que cela implique, sans représentation commune?

Sortir de l'apathie et de la hantise du consensus

Est-ce par lassitude, par désintérêt à l'endroit d'une cause qui a perdu cette grandeur de quête d'absolu qu'elle put sembler avoir par le passé, que les intellectuels québécois ne questionnent plus une scène politique à ce point appauvrie, ou ne le font qu'en dilettantes qui trouveraient indigne d'eux de descendre dans l'arène ? À moins que nous ne soyons plutôt entrés, touchant la souveraineté, dans le domaine douillet de l'Évidence, qui n'est certes pas le lieu où l'intellectuel tire son plus grand honneur à s'installer à demeure.

Mais laissons à leurs responsabilités ceux qui devraient penser l'indépendantisme. Il y a suffisamment à dire et à faire pour qui estime préférable la poursuite de l'expérience fédérale canadienne. Qu'on ait d'abord le courage de ses opinions: si le Canada profite au Québec, comme le croit M. Bourassa, il faut y tenir, et l'affirmer, comme on tient précisément à quelque chose de profitable qu'on ne perd pas de vue pour la moindre écorchure à l'amour-propre national.

Il serait d'ailleurs grandement utile qu'on s'efforce de sortir les Québécois de cette lourde ignorance du Canada anglais où certains ont intérêt a les voir se complaire puisqu'elle permet de monter en épingle la réaction faussement représentative de quelques réactionnaires d'un autre âge. Si le Québec doit s'ouvrir, comme on le répète partout, il importe de commencer par prendre conscience que ses partenaires naturels et immédiats sur les plans économique, politique mais aussi, largement, culturel, seront toujours les Canadiens anglais, ne serait-ce que parce qu'ils partagent la volonté de vouloir préserver au nord des États-Unis une société «distincte» par son souci plus grand des valeurs de justice sociale et de respect de l'autre dans sa différence, quelles que soient les tensions sur lesquelles on se plaît à insister. L'ignorance volontaire, largement réciproque, ne joue pas peu dans les ambiguïtés politiques canadiennes. Or la démonstration paraît faite que l'option fédéraliste n'a rien à gagner de l'ambiguïté, qui à terme ramène la politique à la quête de consensus fondés sur l'émotion - terrain sur lequel le nationalisme aura toujours une prise supérieure - et en cas de crise amène cette émotion à se fixer sur cette expression de la mauvaise humeur nationale que symbolise l'idée d'indépendance.

Le Canada et la paix:
du mythe à la réalité

ANGÉLINE FOURNIER-TOMBS

Si les États-Unis, à la tête de la coalition inter-nationale, ont gagné la guerre du Golfe, c'est qu'ils avaient prévu que ce serait une guerre du troisième type, selon l'expression même d'Alvin Toffler [1], «où précision et rapidité ont été la clé du succès. La gestion par un personnel militaire hautement qualifié d'armes intelligentes annonce une véritable transformation de l'art de la guerre. Au cours de l'histoire, cet art est passé par les révolutions agricole et industrielle, pour arriver enfin, au début de l'année dans le Golfe, à la révolution des technologies militaires de l'information.»

Avec l'émergence du nouvel ordre mondial, on attendait avec impatience le dénouement de ce roman d'aventure, où les bons auraient triomphé et où les mauvais périraient, si ce n'était déjà fait. Le vent avait tourné, puisque la guerre avait étalé à la face du monde ce que certains dénonçaient avec plus ou moins de succès: l'incroyable marché des ventes d'armes par lequel beaucoup de pays payent leurs dettes politiques, se créent des pied-à terre, ou essayent de contrôler des situations politiques qui leur déplaisent: 56 milliards$ en 1987, 49 milliards$ en 1988 (annoncés par the US Arms Control and Disarmament en octobre 1990). Mais la réalité est hélas plus complexe car les bons ne sont pas tout à fait aussi bons qu'on aurait aimé le croire, et les méchants pas tout à fait aussi mauvais qu'on voudrait nous le faire croire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: 90% des armements détenus par l'Irak ont été vendus par les cinq membres du Conseil de Sécurité des Nations-Unis (USA, URSS, Chine, France et Grande Bretagne)...

Dans le contexte de la guerre froide, les États-Unis avaient un rôle à jouer: rempart contre l'impérialisme soviétique, ils protégeaient le monde non communiste. Mais pour ceux qui avaient encore des doutes sur les visées expansionnistes de l'URSS, la guerre du Golfe a été un test: ruinée, acculée à la faillite économique, minée par les dissensions internes et par les poussées nationalistes des provinces, l'URSS avait bien d'autres soucis en tête que de mener la guerre du Golfe, dont elle a cédé, faute de moyens, la direction aux États-Unis. À la lumière de la victoire, l'écrasement de l'Irak prend une toute autre teinte: le contrepoids de la puissance militaire américaine n'existe plus, pas plus d'ailleurs que la peur d'une déflagration entre l'est et l'ouest; et si nous n'y prenons garde, l'impérialisme soviétique qu'à juste titre nous redoutions tous s'effacera devant l'impérialisme américain, plus subtil, certes, mais néanmoins réel.

Dans ce contexte, et plus que jamais, le Canada doit jouer un rôle dans le monde, dans le contrôle des ventes d'armes conventionnelles et de la prolifération d'armes de destruction massive. Non pas en lançant des hameçons à l'eau en espérant que la pêche sera fructueuse, mais en établissant une politique interne de contrôle d'armement, ferme et rigoureuse, basée sur une vision à long terme, et en établissant les alliances tactiques qui lui permettront de développer au niveau international son rôle unique de promoteur de la paix. Commençons par la politique interne du Canada en matière de ventes d'armes conventionelles, puisqu'avant d'aller prôner la fermeté ailleurs, il convient de mettre un peu d'ordre dans notre jardin.

S'il est un domaine dans lequel l'usage, par les politiciens, d'un double langage sévit, c'est bien celui des ventes d'armes conventionnelles, car les gouvernements se trouvent en permanence confrontés à des forces antinomiques, créant ainsi des pôles d'attraction opposés et irréconciliables: d'une part l'opinion publique, qui leur réclame un rôle pacificateur, d'autre part le complexe militaro-industriel qui pousse sinon pour une plus grande libéralisation des échanges, du moins pour une plus grande souplesse, et enfin les divers gouvernements dans le monde qui ne défendent pas forcément les mêmes intérêts que les nôtres. L'un de ces pôles représente les votes et les relations publiques, le deuxième, l'argent d'une partie du monde des affaires, et le troisième, les bonnes relations diplomatiques.

L'idéal pour tout gouvernement serait de satisfaire ces trois pièces maîtresses de l'échiquier mondial du commerce d'armement. Le Canada n'échappe pas à la règle, et pour pouvoir garder tout le monde heureux, nos politiciens ont développé une rhétorique faite de demi-mensonges ou de demi-vérités, dont il est bien difficile de démêler les fils. Vient un moment où il faut faire les choix qui s'imposent: soit protéger coûte que coûte l'industrie de la défense, sans plan concret de reconversion, et par là même affaiblir notre rôle de partenaire privilégié dans le processus de paix; soit travailler activement à une reconversion de l'industrie et à une redéfinition plus claire des termes d'une politique de vente d'armes en principe restrictive. Ce faisant nous retrouverons notre place dans le monde, non plus sous l'oeil attentif et bienveillant de notre grand frère américain, mais plutôt avec des partenaires internationaux prudemment choisis. Car il est clair que dans cet immense échiquier qu'est le commerce international des ventes d'armes conventionnelles, il est impossible ou irréaliste de vouloir bouger toutes nos pièces en même temps, au risque d'affaiblir notre position.

Pièce numéro un, les sociétés productrices d'armements[2] sont confrontées à une réalité très simple: pour rester compétitives elles doivent innover et pour rentabiliser le coût de la recherche elles doivent vendre. Or les marchés

traditionnels, qui ont toujours été le Ministère de la Défense nationale et l'exportation, sont en train de se transformer. Comme la plupart des pays industrialisés, le Canada a annoncé des coupures draconiennes au Ministère de la Défense nationale pour les achats de matériel militaire: 600millions $ répartis sur cinq ans[3].

Seule possibilité pour les producteurs d'armements, se reporter vers les marchés à l'exportation, qui eux aussi sont en pleine décroissance à long terme. Et même s'il faut admettre que l'après guerre du Golfe provoque une flambée momentanée et artificielle des ventes d'armes, la tendance à long terme est moins enthousiasmante pour les vendeurs, puisque les pays du Tiers Monde n'ont plus d'argent: dans son rapport publié en mai 1991 le SIPRI (Institut International de la Recherche pour la Paix à Stochkolm), a enregistré une diminution de 35% des dépenses d'armement dans le monde, les Américains étant les principaux exportateurs mondiaux d'armes conventionnelles, loin devant l'Union Soviétique. Et ils sont bien décidés à augmenter leur part de ce gâteau, car maintenant aucun doute ne subsiste: la guerre du Golfe a donné le regain nécessaire à cette industrie en difficulté, dont les grands gagnants du marketing sont les USA. Ils ont pu, grâce aux sables du désert, faire la publicité dans le monde de leur système anti-missile *Patriot*, de leurs missiles croisières *Tomahawk* ou même de cet avion fantôme, qui semble tiré d'un film de science- fiction et dont plus personne n'ignore le nom: le fameux *Stealth F117*.

Ainsi le gouvernement laisse-t-il volontairement planer une ambiguïté sur la politique de contrôle des ventes d'armes en réaffirmant à qui veut l'entendre que le Canada soutient le principe d'une politique de vente d'armes restrictive, alors qu'en réalité il est partisan d'une interprétation large pour ne pas dire laxiste.

Toutes les prévisions du SIPRI doivent être réajustées, car il ne se passe pas une journée sans que les Américains n'annoncent de nouvelles ventes dans le Moyen- Orient. Selon Tariq Rauf, Vice-président du Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement, les USA ont annoncés 22 milliards$ de ventes d'armes au Moyen-Orient et prévoient pour 1990-1991 des ventes de 33 milliards$, faisant voler en éclat les prévisions les plus ambitieuses. Pour ne pas avoir à financer le rapatriement de matériel militaire après la guerre, une partie en a été vendue directement à l'Arabie Saoudite et à l'Égypte. Et considérant sans aucun doute que la prospection de nouveaux marchés est un élément indispensable de cette hégémonie commerciale, l'Eximbank - qui dépend du gouvernement américain - a débloqué uncrédit d'un milliard dedollars pour garantir les frais de prospection. Certains marchés sont à prendre et il faut faire vite!

Les fabricants d'armes français n'ont-ils pas eu, le mois dernier, des pourparlers secrets avec des représentants de l'ANC (l'African National Congress) afin de préparer la vente d'armes dans l'Afrique du Sud de l'après-apartheid où, d'après eux, l'ANC formera le gouvernement[4]?

Dans ce contexte, l'industrie canadienne va se trouver dans l'obligation sinon de se reconvertir, du moins de se diversifier, en ajoutant des produits et des services civils à ses activités reliées à la défense[5]. Ce qui était un voeu pieux il y a quelques années de la part de groupes pacifistes ou d'experts isolés est devenu une nécessité. Mais la reconversion d'une industrie ne s'opère pas du jour au lendemain, surtout si elle n'a pas été prévue suffisamment à l'avance.

En attendant, le gouvernement canadien semble clairement soutenir les industries d'armements canadiennes. Prenons l'exemple édifiant de la société Diemaco: dans le cadre des coupures du Ministère de la Défense nationale annoncées en juin, on pouvait remarquer l'annulation d'un projet de 23 millions$ portant sur l'achat par le Ministère d'armes portatives à la société Diemaco. Or, le gouvernement autorisait en même temps cette société à vendre aux Pays-Bas 100 000 armes automatiques pour un total de 120 millions$ et ce, sans crainte de faire passer à la va-vite une loi levant l'interdiction d'exporter des armes automatiques à l'étranger. Et Michael Wilson Ministre du Commerce extérieur, ne cessait de répéter: «Le Canada continuera de préconiser de plus grandes restrictions internationales et des contrôles plus efficaces à l'exportation d'armes conventionnelles...» La voie était ouverte pour donner l'autorisation à GM Canada (appartenant à 100% à GM US) de vendre 1 000 blindés équipés de mitrailleuses à l'Arabie Saoudite, pour un total de 800 millions$, malgré toutes les objections qu'un tel permis peut soulever comme nous le verrons plus loin.

Ce que le gouvernement enlève d'une main, il le donne de l'autre.

Mais il ne faut pas se laisser aveugler: l'industrie canadienne d'armement est essentiellement une industrie de haute technologie. Et c'est la deuxième et peut-être plus subtile raison pour laquelle le gouvernement soutient cette industrie. Dans la guerre informatisée du Golfe, par exemple, les Canadiens ont joué (discrètement il est vrai) un rôle de premier plan. C'est le géant américain de la simulation militaire *Link* , depuis 1988 filiale de CAE *Toronto* (dont le plus grand actionnaire demeure la Caisse de dépôt et de placement du Québec qui détient 13% des actions de cette compagnie), qui a fabriqué tous les simulateurs de vol pour les bombardiers *Stealth*. Ce contrat d'une valeur de 500 millions $ US, aura permis aux pilotes de s'entraîner dans des conditions identiques à celles qui seraient les leurs lors des vols d'attaque au-dessus de l'Irak.

La recherche dans le secteur des technologies de pointe est très coûteuse à financer. Selon un haut fonctionnaire, qui désire garder l'anonymat, le gouvernement s'intéresse de près à l'application civile de certaines de ces technologies, et à la possibilité de les exporter sous forme militaire évitant ainsi d'être soumis aux accords commerciaux, tels le GATT ou les accords de libre-échange. C'est pourquoi, aux dires de ce fonctionnaire, le Ministère d'État de la Science et de la

Technologie participe au financement de la recherche dans l'industrie de la défense. Et vice versa. Traditionnellement en effet, il faut comprendre que dans le domaine de la haute technologie il y a toujours eu un lien entre la recherche scientifique civile et la recherche scientifique militaire, puisque le développement de hautes technologies dans les domaines nucléaire, des télécommunications, de l'informatique, et de l'espace a été rendu possible grâce au soutien d'intérêts militaires à travers le CRD (Conseil de recherches pour la défense).

L'implication canadienne dans la Guerre du Golfe, si elle était inévitable, nous a fait cependant perdre quelques plumes.

Peu connu du grand public le CRD n'en demeure pas moins l'une des clés principales permettant de déchiffrer la dialectique confuse de nos politiciens. Créé dans le but d'assurer une recherche prestigieuse et indépendante de nos alliés traditionnels qu'étaient la Grande Bretagne et les Etats-Unis, le CRD a participé au développement d'une certaine expertise dans le domaine de l'industrie. La question se pose donc de savoir si le CRD en particulier et le Ministère de la Défense en général sont des véhicules appropriés pour promouvoir et guider le développement industriel!!! De là à en conclure que les chiffres que le Ministère de la Défense nationale nous présente ne sont qu'une partie de la réalité, il n'y a qu'un pas ...

Car il ne faut pas en douter, l'industrie canadienne de la défense dans le domaine de la haute technologie garde toute sa vitalité comme en témoigne la fameuse et fort contestée foire internationale ARMX de vente d'armements, qui se tient tous les deux ans à Ottawa et s'y tiendra cet automne.

Comment dans ce contexte le gouvernement réussit-il à nous faire croire qu'il se veut le grand promoteur de la paix dans le monde? Et voilà qu'entre sur l'échiquier une deuxième pièce maîtresse: l'opinion publique qui exige, si l'on veut la satisfaire sans tout à fait lui mentir, l'adoption d'un langage à double sens, essentiellement destiné à calmer sa curiosité ou ses inquiétudes. Nous sommes rassasiés jusqu'à l'écoeurement de phrases ronflantes et creuses: «Le Canada a la crédibilité pour être un leader dans ce domaine» (Joe Clark); «et lorsque la guerre sera finie nous jouerons notre part en vue de gagner une paix durable et juste» (Brian Mulroney).. Mais si nous prenons le temps de décoder, la réalité apparaît moins encourageante que le discours.

Ainsi le gouvernement laisse-t-il volontairement planer une ambiguïté sur la politique de contrôle des ventes d'armes en réaffirmant à qui veut l'entendre que le Canada soutient le principe d'une politique de vente d'armes restrictive, alors qu'en réalité il est partisan d'une interprétation large pour ne pas dire laxiste, dénoncée par des experts comme John Lamb ou Ernie Regher [6]. La déclaration d'une politique restrictive a de quoi nous rassurer. Mais c'est oublier que le mot *restrictif*, que l'on utilise abondamment dans ce domaine, n'est pas un critère très précis. D'après le SIPRI, une politique est restrictive lorsque, essentiellement, elle interdit la fourniture d'armes à un pays impliqué dans un conflit, ou participant à un conflit armé. Ainsi en 1971, la Suède, l'Allemagne de l'Ouest, le Canada et le Japon ont été déclarés par le SIPRI comme ayant adopté une telle politique.

Le Canada semble donc, à première vue, avoir une politique restrictive d'exportation d'armes.

C'est le Ministère des Affaires extérieures et du Commerce international qui émet les permis de vente d'armes en tenant compte de plusieurs données: la législation sur les permis d'importation et d'exportation, une liste de contrôle des exportations qui établit les pays à destination desquels certaines exportations doivent être contrôlées (ex: Albanie, Bulgarie, Chine, URSS...). S'ajoutent à cela des directives, qui sont le coeur d'une politique dite «restrictive.» Selon ces directives doivent être contrôlées les ventes d'armes: 1) à des pays qui sont un danger à la sécurité du Canada; 2) à des pays impliqués dans des hostilités ou dans l'immédiat danger d'hostilité; 3) aux pays qui font l'objet de sanctions des Nations unies; 4) à des pays dont les gouvernements ont un dossier persistant de violation des droits de leurs citoyens, à moins qu'il ne soit démontré qu'il n'y ait aucun danger que ces biens soient utilisés contre des populations civiles.

En s'en tenant aux textes et aux déclarations, nous pourrions être amenés à penser, avec un peu d'idéalisme, que peu de marchandises militaires passent le test, et que décidément le Canada que nous aimerions imaginer comme un pays de paix, ayant son rôle à jouer dans le monde, le Canada de Pearson et des Casques bleus, est sur la bonne voie.

Mais tel n'est pas le cas. L'émission de permis est une question d'interprétation, qui a subi des fluctuations. Comme le démontre John Lamb[7], directeur exécutif du Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement, c'est vers la fin des années 70 que la politique restrictive canadienne établie dès les années 30 a subi ses premiers accrocs, lorsque le gouvernement a décidé non seulement de tenir compte des considérations commerciales dans l'émission de permis, mais encore de reporter le fardeau de la preuve sur ceux qui s'opposaient à la vente. Et puisque maintenant le gouvernement a décidé de resserrer le contrôles des ventes aux pays du Tiers-Monde (qui n'ont d'ailleurs plus d'argent pour acheter des armes!), il est dans l'obligation de relâcher les contrôles dans d'autres régions, autorisant ainsi des ventes comme celles de Diemaco ou de GM en Arabie Saoudite.

En outre, les directives restrictives mentionnées ci-dessus (pays dans des zones de conflit, violant les droits de l'homme...) n'ont pas force de loi, laissant ainsi beaucoup de liberté d'interprétation. C'est ainsi que l'on se retrouve dans la situation de ventes de matériel militaire autorisé en Arabie Saoudite, alors qu'Amnistie internationale et Ploughshare n'ont cessé, documents à l'appui, d'y dénoncer les violations répétées des droits de l'homme. Est-il utile de mentionner que, même si ce dernier pays n'est pas en danger immédiat d'agression, il est dans une région on ne peut plus explosive! Décidément le langage politique peut parfois avoir ses surprises. De plus, ces directives ne s'appliquent pas aux technologies duales (à double emploi: civil et militaire), qui même si elles sont soumises à une certaine forme de contrôle

dans le cadre du COCOM , de la liste du Groupe de Londres (1977) et du Groupe Australien, ainsi que du Traité RCTM (Régime de contrôle de la technologie des missiles), ne font pas l'objet d'une politique très précise au Canada.

Le contrôle des exportations d'armes s'effectue, de plus, sur la destination finale du produit sous sa forme originale, mais non sous une autre forme. Que le Canada vende des tanks à l'Italie qui les revendrait à la Libye, et le permis serait refusé. Mais que le Canada vende des instruments de navigation aux États-Unis, qui les incorporerait à des hélicoptères exportés par la suite, aucun contrôle ne s'effectue. D'après une liste publiée en 1987 [8], on retrouve des composants canadiens dans des Lockheed C-130 *Hercules* vendus par les États-Unis au Salvador, au Tchad, en Colombie, au Honduras, de même que dans des *Tucanos* et des *Xingus* exportés la même année par le Brésil à la Libye. Précisons ici que les *Tucanos* brésiliens sont des avions d'entraînement équipés de turbo-réacteurs Pratt & Whitney fabriqués à Longueuil, montés par les Brésiliens en Égypte pour les militaires égyptiens et *irakiens*. Rappelons que puisque la majeure partie de l'industrie de la défense canadienne se trouve dans le secteur de la technologie de pointe et donc des composants, cette lacune est très grave. Pourquoi ne pas chercher à retracer l'utilisation qui est faite des composants canadiens afin d'en tirer les conclusions nécessaires ?

Enfin, on peut se demander pourquoi presqu'aucun contrôle n'est exercé sur les ventes aux USA, alors que la majeure partie des exportations canadiennes lui sont destinées.

Il devient donc urgent que le Canada précise ses critères d'autorisation de vente d'armes, afin que l'émission de permis ne soit plus une simple formalité, destinée à satisfaire le grand public, mais plutôt un choix répondant à une vision plus globale de la question des ventes d'armes dans le monde. Il faudrait aussi que notre gouvernement s'attaque sérieusement à l'énorme tâche de reconversion progressive de l'industrie de la défense, avec les partenaires concernés. Si ce n'est par idéalisme, qu'il le fasse du moins par nécessité. Comme le mentionne Jean-François Rioux du Centre canadien pour la paix et la sécurité, «si quelques-uns des exportateurs mineurs ou moyens, ou majeurs, faisaient un geste dans le sens d'appliquer des critères d'exportation et d'interprétation plus stricts, cela aiderait certainement. On pourrait même en ajouter, comme par exemple ne pas exporter d'armes à des États répressifs, liés au terrorisme international, ou surmilitarisés. Que quelques pays acceptent et cela amènera l'opinion publique à se mobiliser et à amener d'autres pays à contrôler...»

La troisième pièce maîtresse de ce grand damier de vie et de mort sont les gouvernements étrangers. Dans une situation interne si floue comment le Canada peut-il trouver la fermeté nécessaire pour faire avancer les idéaux de paix, de justice et d'égalité dans le monde, comment peut-il être un interlocuteur valable ou un initiateur écouté dans les négociations mondiales pour le contrôle des ventes d'armes conventionnelles, et de la prolifération des armes de destruction massive ?

Pour beaucoup, c'est rêver en couleur que de croire que le Canada, quatorzième exportateur mondial d'armes, puisse avoir une influence quelconque face à des géants commerciaux comme les États-Unis, l'URSS, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Chine. D'après un rapport publié par le Centre parlementaire pour les Affaires étrangères et le Commerce extérieur[9], l'industrie de la défense canadienne est évaluée à 3.5 milliards$ par an, dont la moitié va à l'exportation. Une goutte d'eau dans l'océan. François Mitterrand n'a-t-il pas d'ailleurs récemment demandé que les questions de contrôle de ventes d'armes se discutent d'abord à huis clos entre les cinq membres du Conseil de sécurité (États-Unis, URSS, France, Royaume-Uni et Chine)? Comment le Canada peut-il faire pour ne pas devenir la cinquième roue du carrosse, et tourner autour des grands comme un satellite dans l'espace ?

C'est oublier que le Canada a une tradition de paix reconnue dans le monde, dont malheureusement nous nous gargarisons tant que nous finissons par nous en étouffer. Nous vivons sur une réputation acquise, qui a fait son temps. Il est vrai que depuis 1948 le Canada a participé à toutes les opérations de paix, sauf une, conduites par les forces de paix des Nations unies, que c'est le rôle du Canada et de Lester B.Pearson au moment de la Crise de Suez qui ont mené à la création des Casques bleus, ce qui nous a valu deux Prix Nobel de la Paix (à Lester B.Pearson en 1957 et aux Casques bleus en 1988).«Les Forces de Paix, ainsi que la création des Casques bleus, sont une invention canadienne», a rappelé récemment Javier Perez de Cuellar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. L'implication canadienne dans la Guerre du Golfe, si elle était inévitable, nous a fait cependant perdre quelques plumes, et certains pays du Tiers-Monde commencent à avoir des doutes sur notre rôle d'interlocuteur privilégié.

Mais il n'y a pas que les Casques bleus. Le Canada pourrait s'il le voulait influencer la politique américaine et le cours des négociations, dans le cadre de l'accord NORAD (North American Air Defence Agreement) qui nous lie avec les États-Unis[10].

Le Canada est dans une situation unique car, à la suite des nombreuses contestations du déploiement sur le territoire canadien de missiles Bomarc à ogives nucléaires dans le cadre des accords NORAD, sous les gouvernements Diefenbaker et Pearson leur successeur, le Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau, a décidé d'abandonner toute ambition nucléaire. Le Canada venait ainsi de franchir un nouveau pas. C'est ce statut hybride de puissance dénucléarisée, non neutre, sous le parapluie américain et traditionnellement active dans les forces de paix des Nations unies qui rend la position de notre pays si originale et peut-être si difficile à gérer, car unique.

Faute d'avoir repensé les principes sur lesquels se fonde notre rôle dans le monde afin de nous adapter à l'évolution des intérêts mondiaux, nous en sommes réduits à une gestion



quotidienne sans impact ni ampleur. Avec pour seule consolation la certitude quasi-mythique que nous avons été, faute de l'être encore, un interlocuteur respecté dans les négociations mondiales pour le désarmement et le contrôle des armements.

Pourquoi, au lieu de vouloir faire cavalier seul, ne cherchons nous pas à créer un groupe de pression mondiale avec des puissances militaires moyennes et poursuivant des objectifs communs? L'union de nos intérêts ferait la force de nos interventions.

Il serait faux de dire que le Canada est absent de la scène internationale, bien au contraire. Il y manque plutôt de fermeté dans ses choix et ses projets.

Lié depuis 1970 au TNP (Traité de non-prolifération nucléaire), depuis 1987 au RCTM , depuis 1975 à la Convention sur les armes biologiques, il fait partie du groupe Australien depuis 1985, et est actuellement membre d'un groupe d'experts de 19 pays qui doit remettre cet automne un rapport aux Nations unies sur les diverses manières de promouvoir plus de transparence dans les transferts internationaux d'armes conventionnelles, à la suite d'une résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU adoptée en 1988. Le Canada a d'ailleurs toujours soutenu la création d'un registre sous les auspices des Nations unies, qui mentionnerait les exportations et les importations d'armes et de munitions.

En février dernier, Brian Mulroney et Joe Clark proposaient un plan d'action à court terme dans le Moyen-Orient , qui n'a d'ailleurs pas eu beaucoup d'impact. Plus intéressante est sans aucun doute leur proposition d'un sommet sur les armes de guerre et de destruction massive. Même si l'annonce de ce sommet a fait son effet médiatique, à l'étude, le document apparaît nettement moins sérieux, puisqu'entre autres propositions, on peut y lire dans la section «armes conventionnelles» que le Canada étant un des pays «ayant une des politiques les plus restrictives» en matière d'exportation d'armes, il pourrait donc proposer une réunion des principaux exportateurs d'armements, afin de les encourager à une plus grande transparence et à ne pas exporter vers les régions de tension. Comment dans le contexte décrit ci-dessus le Canada pouvait-il avoir la moindre crédibilité avec ses propositions, lui qui interprète si généreusement son régime «restrictif»? De toute manière, le pied de nez du président Bush à ce projet semble avoir ralenti le processus, même s'il a décidé ensuite d'y prêter quelqu'attention. N'oublions pas, comme le mentionne Tariq Rauf, que ce projet gêne le gouvernement américain stratégiquement et économiquement.

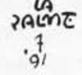
Peut-on imaginer que le Canada se retire complètement du marché des armements? Même si certains experts rejettent l'idée d'un revers de la main en précisant que cela ferait plus de mal à notre secteur de haute technologie que de bien à notre position dans le monde, d'autres, comme Jean-François Rioux du Centre Canadien pour la Paix et la Sécurité, n'y voient pas que des désavantages: «L'industrie des armements, dit-il, n'est pas une industrie d'avenir. Le Canada a besoin d'être compétitif dans d'autres secteurs, et une réorientation vers le civil serait tout bénéfice.»

La grande erreur du Canada est sans aucun doute de s'ajuster trop lentement au nouveau contexte international. Et tel un passager clandestin qui courrait après le train qui passe, afin de grimper dans le dernier wagon, le Canada réagit, faute de pouvoir agir selon une politique cohérente dans le domaine du contrôle des armements. Car l'idéalisme, lorsqu'il devient un voeu pieux, intoxique nos esprits et paralyse nos actions. Avec un peu plus de réalisme et de cohérence, le Canada a en main tous les instruments nécessaires pour revenir en force sur une scène internationale où les enjeux ne sont plus les mêmes qu'il y a quarante ans. ✐

NOTES:

1. Alvin and Heidi Toffler: *War, Wealth and a New Era in History*. World Monitor magazine. May 1991
2. Selon une définition du Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement, l'industrie de la défense inclut: l'industrie aérospatiale des fabricants d'avions de guerre et de composants; les fabricants d'équipementélectronique de surveillance et de défense; les constructeurs de navires de guerre; les fabricants de véhicules spécialisés, tels les tanks et les véhicules de transports de troupes; les fabricants de fusils et de munitions; les fournisseurs des bases militaires et des camps.
3. Finance du 22 juin 1991
4. Globe and Mail 26 juin 1991
5. *Future options for Canada's defence industries: adjusting to new world security conditions and missions*. Project proposal by The Canadian Center for Arms Control and Disarmament. October 1990
6. Ernie Regher: *Human rights in Canadian Foreign Policy*. 1988 Mc-Gill-Queen's University Press. John Lamb: *Arms export policy needs careful review* . Toronto Star May 1991
7. John Lamb op.cit.
8. Ernie Regher Arms Trade 1987
9. Février 1991
10. Voir l'exellente analyse de Tariq Rauf: *NORAD renewal: is Canada heading for a role in US Nuclear and space war plans?* Le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement, avril 1991

À lire: Albert Legault et Michel Fortman. *Une diplomatie de l'espoir: le Canada et le désarmement*. 1985-1988 Presses de l'université Laval









Les réfugiés: *entre le désespoir et l'anarchie*

PAUL-CHRISTIAN NOLIN

Résident de Québec, Paul-Christian Nolin fait partie du groupe de jeunes qui sont à l'origine de la relance de Cité libre. Membre du conseil d'administration de la revue, il est actuellement recherchiste au Sénat du Canada. Il est âgé de 26 ans.

C'est par ce qu'il fait de plus que les autres que ce pays est grand. Combien d'États ont comme lui ouvert les bras à ceux que la guerre, la pauvreté, la famine ou l'intolérance ont chassés de leur pays?

95% des réfugiés obtiennent le droit de rester au Canada. «Les pays scandinaves, jusqu'ici les plus généreux au monde, en acceptent 30%. Aux États-Unis, la moyenne est de 12% et la moyenne mondiale de 20%», selon les chiffres cités par *l'Actualité* du 15 mai 1990.

Les réfugiés sont, au sens de la Convention de Genève, «des personnes ayant quitté leur pays d'origine et qui, craignant avec raison d'être persécutées du fait de leur origine ethnique, de leur race, de leur religion, de leur nationalité ou de leurs opinions politiques, ne veulent pas y retourner».

Depuis le dernier conflit mondial, le Canada a accueilli plus d'un demi-million de réfugiés, dont la moitié au cours des quinze dernières années. Réfugiés de l'Europe de l'Est fuyant le stalinisme ou, plus récemment, Cambodgiens et Vietnamiens, risquant leurs vies pour échapper aux affres d'une guerre civile, tous ont trouvé ici accueil et réconfort. Un réfugié, c'est presque toujours un être blessé, terrifié, désespéré, et le pays qui lui offre un refuge est un pays civilisé.

Bien sûr, nous aurions pu fermer nos frontières et refouler ailleurs ces apatrides. Nous serions peut-être un peu plus riches - et c'est loin d'être sûr - mais nous ne pourrions pas marcher la tête haute. Nous sommes devenus un asile pour les plus démunis de ce monde d'abord pour des motifs humanitaires, mais aussi pour respecter nos engagements internationaux. Le Canada étant signataire de la Convention de Genève de 1951, relative au statut de réfugié, et du Protocole de 1967, nous avons accepté «de protéger les ressortissants étrangers contre tout rapatriement forcé dans des pays où ils ont raison de craindre la persécution.«C'est ce que nous rappelle le dernier rapport-synthèse du Conseil économique du Canada sur l'incidence économique et sociale de l'immigration.

Intitulé *Le Nouveau visage du Canada*[1], le rapport consacre quelques pages à l'accueil des réfugiés et à la procédure de revendication du statut de réfugié.

Cette publication n'était pas dans la liste des lectures de vacances suggérées par l'équipe littéraire du *Devoir*. D'ailleurs, quel journaliste a pris la peine de parcourir ce document d'environ cinquante pages?

Le gouvernement Mulroney aurait souhaité sans aucun doute qu'on en parle le moins possible, puisque le rapport jette un regard très critique sur la manière dont le gouvernement fédéral a traité la question des réfugiés. Il apporte de nouveaux arguments à ceux qui ont dénoncé l'inefficacité flagrante des prétendues réformes apportées à la loi sur l'immigration en 1988.

Il existe actuellement deux façons d'immigrer au Canada. Il y a d'abord l'immigration proprement dite qui



s'adresse à n'importe quel étranger qui souhaite s'établir au Canada, ceci incluant les immigrants investisseurs et qui doivent, pour ce faire, se soumettre à une grille d'évaluation pour la sélection et obtenir «la note de passage». La grille de sélection prend en considération différents aspects mais accorde plus de points aux critères économiques et linguistiques.

Deuxième façon: l'accueil des réfugiés. Les réfugiés peuvent acquérir le statut d'immigrant et s'établir au Canada par deux méthodes différentes.

Il y a, premièrement, la sélection des réfugiés à l'étranger qui se fait par des représentants du gouvernement, selon des critères déterminés par le Canada ou encore à partir de listes de noms proposés par des groupes parrains et qui répondent à ces mêmes critères. Cette sélection se fait le plus souvent dans des camps établis sous l'égide des Nations-Unies. Les réfugiés choisis font l'objet d'un examen attentif afin d'identifier ceux qui pourront le plus facilement s'adapter au milieu socio-économique canadien.

La deuxième façon, de plus en plus utilisée depuis le début des années 80, consiste à revendiquer le statut de réfugié une fois arrivé au Canada. Ces revendicateurs, selon l'expression de la loi, ont droit à la résidence permanente, en vertu des accords internationaux que nous avons signés, s'ils peuvent prouver qu'ils sont de véritables réfugiés et qu'ils ne présentent aucun risque tant au point de vue de la santé que de la sécurité. Notons qu'aucun des critères habituels de sélection pour l'immigration ne s'applique dans le cas des réfugiés et que, dès leur arrivée, ils sont sous la protection de la Charte des droits et libertés, comme tous les citoyens canadiens et les immigrants reçus.

Au cours des dix dernières années, le nombre de revendicateurs du statut de réfugié a grimpé d'une façon vertigineuse. D'à peine quelques centaines par année, le nombre est passé rapidement à des milliers par mois.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène, dont la détérioration de la situation politique dans plusieurs pays qui a conduit à des guerres civiles ou à des conflits entre États.

D'autre part, la misère des pays du Tiers-Monde a déclenché de grandes migrations du Sud vers les pays riches d'Europe et d'Amérique. On a parlé de «réfugiés économiques», alors qu'ils sont, au sens de la loi et de la Convention, de faux réfugiés.

À cause de son excellente réputation dans le monde, plus particulièrement de sa générosité traditionnelle à l'égard des réfugiés et de sa politique d'immigration, le Canada est devenu une terre d'asile privilégiée qui attire de plus en plus de réfugiés économiques qui, dans leur pays, ne courent aucun danger. Les réfugiés, au sens de la Convention, cherchent à fuir la torture et la mort, les réfugiés économiques cherchent à fuir la misère. Pour gagner du temps, ces derniers contournent le processus habituel de ceux qui veulent immigrer normalement au Canada afin d'améliorer leur sort. Ce faisant, non seulement causent-ils une injustice aux candidats à l'immigration mais ils contribuent à augmenter encore l'arriéré des revendicateurs du statut de réfugié, ce qui est injuste à l'égard des réfugiés *bona fide*.

On a même rapporté l'existence de réseaux qui organisaient à grande échelle l'entrée de faux réfugiés au Canada, une sorte d'agence de voyage pour immigrants pressés.

En 1986, les réfugiés arrivent par avions entiers, les dossiers s'accumulent à un rythme effarant, et l'opinion publique commence à manifester de l'impatience. Au lieu de s'attaquer à la racine du mal, c'est-à-dire au processus qui impose aux réfugiés d'attendre de deux à cinq ans qu'on décide de leur statut, le gouvernement canadien s'est contenté d'éliminer un symptôme: il décida «d'amnistier» 27 300 revendicateurs du statut de réfugié.

Comme il fallait s'y attendre, le nombre de revendicateurs du statut de réfugié a doublé en deux ans: l'arriéré a atteint le chiffre record de 85 000 en 1988.

Forcé d'agir, le gouvernement improvisa un projet de réforme de la loi, projet tellement mauvais que tous les groupes et les individus intéressés à la question des réfugiés furent unanimes à le condamner. Après quinze mois de débat au parlement, un nouveau régime de détermination du statut de réfugié entra en vigueur le 1er janvier 1989. Il avait évidemment pour objectif d'éliminer l'arriéré en simplifiant le processus, réduit à deux étapes.

En théorie, dans les sept jours suivant leur arrivée, les revendicateurs doivent d'abord être entendus par un arbitre de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (CEIC) et par un Commissaire de la Commission de l'Immigration et du Statut de réfugié (CISR) invités à statuer sur «l'existence ou la non-existence de la preuve crédible d'une revendication.«Environ 95% des revendications franchissent cette première étape sans difficulté, la procédure favorisant les revendicateurs. En effet, il faut que les deux membres du tribunal soient d'accord pour qu'une demande soit refusée, mais non pour qu'elle soit acceptée, et ce, pour chacune des deux étapes. De plus, les quelques revendicateurs refusés peuvent faire appel.

La deuxième étape consiste en l'étude du dossier proprement dit par deux commissaires de la CISR, dans les dix jours qui suivent la première enquête (toujours en théorie!). A cette étape, une décision de rejet fondée sur la disparition du minimum de fondement reconnu à la première étape sera sans appel, afin d'éliminer ici une des principales sources des délais causés par les appels. Dans les deux cas les délais n'ont jamais été respectés et certaines personnes attendent encore après huit mois ou plus leur deuxième entrevue.

Bref, le nouveau système ne fonctionne pas.

Le gouvernement Mulroney est allé au plus pressé, sans se soucier des conséquences.

Conséquences financières d'abord: entre le 1er janvier 1989 et le 31 mars 1990, la CEIC et la CSIR ont dépensé plus de 83 millions de dollars pour le traitement des revendications et, en août 1990, le président du CISR, Gordon Fairweather, annonçait une hausse de 18 millions de dollars du budget de son organisme, afin d'augmenter le personnel responsable du traitement des dossiers. Faut-il rappeler que tout le processus ne devait coûter que 100 millions de dollars au départ, et qu'on prévoyait liquider l'arriéré en deux ans? Par ailleurs, en mai dernier, le directeur du groupe de travail chargé d'éliminer toutes les revendications au statut de réfugié accumulées sous l'ancienne loi nous annonçait que le traitement de l'arriéré ne serait pas terminé avant la fin de 1992, soit deux ans après la date prévue.

À cela, il faut ajouter les coûts assumés par les provinces puisque, pendant que le gouvernement fédéral fait sa sélection - au rythme que l'on sait! -, ce sont les provinces qui *doivent* prendre en charge les frais de logement, de cours de langue, d'éducation, d'aide juridique, d'assurance-santé et d'aide sociale des revendicateurs.

Selon le Conseil économique du Canada, «en 1989, le gouvernement fédéral ainsi que l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont consacré plus de 250 millions de dollars aux réfugiés et aux revendicateurs du statut de réfugié. Ce montant ne comprend pas les cours de langue.»

En plus d'être un fardeau lourd à porter pour les gouvernements provinciaux, ces coûts sont une source constante de tension entre Ottawa et les provinces.

Le plus étonnant, c'est que le gouvernement semble croire que sa loi est bonne et que la situation finira par s'arranger d'une manière ou d'une autre.

Et pourtant, le Conseil économique du Canada nous annonce en ces termes l'inéluctable catastrophe:

«Même si le taux d'accroissement annuel du nombre de revendicateurs était limité à 10% - il s'agit là d'un pourcentage très prudent vu que leur nombre s'est accru en moyenne de 33% par an pendant la période 1979-1990 - environ 650 millions (dollars de 1989) leur seraient consacrés en l'an 2000; et ce montant ne comprend pas le coût du processus de détermination du statut de réfugié. Ces dépenses excèdent très largement la valeur de tout gain sous forme d'économies d'échelle ou de réduction de la charge fiscale et du fardeau de dépendance que pourraient réaliser les Canadiens grâce à ces revendicateurs.»

Mais les conséquences ne sont pas seulement d'ordre économique:

«Le nouveau régime de détermination du statut de réfugié est coûteux pour tous les intéressés, sauf peut-être pour les faux réfugiés. Il se peut que les vrais réfugiés doivent attendre plusieurs années dans des conditions d'extrême anxiété avant de savoir s'ils pourront rester au Canada ou s'ils seront refoulés.»

Même son de cloche de la part du Comité inter-Églises pour les réfugiés, comité créé par les différentes Églises du Canada, qui dénonce le nouveau processus dans un mémoire soumis au Comité des droits de l'homme des Nations-Unies:

«Les personnes que le processus devait aider en sont devenues les victimes. Le prix humain à payer est trop élevé.»

«Le gouvernement canadien n'a pas réussi à concevoir un programme de reconnaissance du statut de réfugié à la fois efficace et rapide qui permette d'éliminer les revendications non-fondées tout en préservant les droits des personnes qui fuient les persécutions. Ni le programme d'élimination de l'arriéré ni le nouveau processus n'atteignent ces deux objectifs. Le gouvernement viole des droits civils importants en laissant s'accumuler un grand nombre de dossiers sans statuer sur les revendications et la situation des gens.»

Et c'est là qu'est le problème: si nous réussissions à juger en un mois de la crédibilité des revendications du statut de réfugié, il ne serait pas inhumain de retourner quelqu'un qui aurait abusé du système. Mais quand cela fait plusieurs années qu'il attend, c'est inacceptable.

Vrais ou faux réfugiés, tous vivent dans les mêmes conditions précaires. Ils ont échappé à la guerre, à la famine. Ils ont abandonné leur famille, quitté leur pays, ils ont voyagé des milliers de kilomètres pour arriver ici. Ils ont trouvé la sécurité et le réconfort, mais aussi la pauvreté, le travail au noir, l'insécurité dans l'attente de voir leur dossier cheminer. La solitude aussi, puisqu'il est interdit à un revendicateur du statut de réfugié de recevoir sa famille au Canada ou de se rendre à l'extérieur pour la rencontrer. Et lorsqu'ils attendent depuis trois ou quatre ans que l'on traite leur dossier, on peut comprendre qu'ils se demandent où donc est le pays de Cocagne qu'ils imaginaient...

Aux conséquences économiques et humaines, s'ajoutent encore des conséquences d'ordre administratif: non seulement le traitement de l'arriéré de 85 000 dossiers n'est pas terminé, mais, précise le Conseil économique, « un arriéré s'est accumulé aux *deux paliers* du processus de détermination du statut de réfugié. Bien que la CISR ait amélioré son rendement au cours des neuf premiers mois de 1990 - particulièrement la gestion du deuxième palier - et traité près de 60% des dossiers, il se forme actuellement un nouvel arriéré qui s'ajoutera aux 85 000 dossiers non encore étudiés en vertu de l'ancien régime ».

« En raison de l'arrivée imprévisible de revendicateurs du statut de réfugié et de la procédure tortueuse d'examen des dossiers, il est difficile pour les autorités canadiennes d'appliquer une politique cohérente. »

Alors, quelle est la solution ?

Jusqu'à ce jour, le gouvernement s'est contenté d'apporter quelques correctifs mineurs pour simplifier, entre autres, la première étape de sélection. Il a prescrit deux aspirines à un malade qui se meurt du cancer... Peut-on espérer qu'un gouvernement aussi impopulaire que celui de M. Mulroney ait le courage de prendre les grandes décisions qui s'imposent ?

Une idée toute simple a été proposée dans un éditorial du *Globe and Mail* (31 mars 1991): «Might a single refugee hearing be enough ?»

En effet, si 95% des revendicateurs réussissent à franchir la première étape, peut-être est-elle superfétatoire? On pourrait passer directement à l'enquête proprement dite en y ajoutant le personnel qui travaillait à la première étape.

Sans doute devrait-on assouplir aussi quelque peu nos critères d'immigration afin qu'un nombre plus grand de réfugiés économiques puissent utiliser cette méthode et désengorger le processus de revendication du statut de réfugié. Il faut à tout prix liquider l'arriéré et accélérer le processus de sélection.

Enfin, le gouvernement devrait appliquer avec plus de rigueur les procédures actuelles et mieux contrôler les entrées.

Il ne s'agit pas de fermer nos frontières, loin de là, mais entre ne plus accueillir de réfugiés et accepter tous ceux qui souffrent dans le monde, il y a une marge! ... Et ni l'une ni l'autre des attitudes n'est acceptable ni même raisonnable.

Immense, riche, faiblement peuplé, notre pays peut se permettre d'être beaucoup plus accueillant que d'autres qui sont déjà à l'étroit sur leur territoire.

NOTES

1. *Le nouveau visage du Canada*
Incidence économique et sociale de l'immigration
Conseil économique du Canada, 1991, page 1.

Le plein emploi,
une politique sociale...et économique

Louis-Philippe Rochon

Résident de Montréal, Louis-Philippe Rochon fait partie du groupe de jeunes qui sont à l'origine de la relance de Cité libre. Titulaire d'une maîtrise en économie de McGill, il est actuellement recherchiste à la Chambre des Communes du Canada. Il est âgé de 27 ans.

Dans la Genèse, Dieu a châtié Adam en le condamnant à gagner son pain à la sueur de son front. Avant la faute originelle donc, le loisir était la condition normale de l'humanité et Dieu créa le Jardin d'Eden à cette fin.

Aujourd'hui, le besoin et le désir de travailler sont certainement perçus par tous les individus comme l'une des plus importantes dimensions de la vie humaine. C'est ce qui nous donne une certaine indépendance pour atteindre un état d'épanouissement tant intellectuel que physique. Qui plus est, nos libertés individuelles et sociales d'individus membres d'une collectivité sont étroitement liées à cette autonomie économique. C'est le droit de travailler ici ou là, de vivre ici plutôt que là; c'est le droit au loisir et l'accès aux activités culturelles. Bref, c'est le droit de s'épanouir et de vivre sa pleine humanité.

Dans cette perspective, il n'est donc pas difficile de concevoir l'importance du plein emploi. Sur ce droit, assurément, aucune hésitation ne peut exister, du moins pour quiconque a l'esprit bien fait et le coeur à la bonne place. La société doit utiliser les ressources humaines de façon à garantir à tous le droit à l'autonomie. Mais comment y arriver ? Laisser les forces du marché nous amener tout bonnement vers cet objectif? Il faut tout de même croire que nous avons grandement évolué depuis que cette thèse fut élaborée. Elle fut étudiée, analysées puis répudiée. Mais le fait que plusieurs de nos chefs d'État se portent encore à la défense de cette philosophie conservatrice nous aide à comprendre la médiocrité - pour être poli - de la situation économique actuelle.

Quand je décris le plein emploi comme étant une politique sociale et économique, il y a certainement de quoi faire sourciller de nombreux économistes. Le plein emploi - une politique sociale? Et pourquoi pas. Et si je porte une attention particulière à ce titre, je porte une attention plus importante encore à l'ordre des qualificatifs qui y figurent. En effet, quoique que la lutte contre le chômage comporte des conséquences économiques évidentes, le plein emploi et les politiques qui permettront sa réalisation, sont d'abord et avant tout des politiques sociales.

La lutte contre le chômage n'a cependant pas toujours été perçue de cette façon. Dans le passé, la société et l'État rejetaient sur le citoyen la responsabilité de se trouver un emploi. En effet, jusqu'à tard dans le 19e siècle, le chômage était perçu plutôt comme un phénomène «personnel» et non pas comme une question sociale. On croyait que ceux qui voulaient travailler pouvaient toujours se trouver un emploi. Le chômage était donc «volontaire.»Ceux qui ne travaillaient pas étaient tout simplement des cossards. Le concept de «chômage involontaire» n'est apparu qu'au début du 20e siècle avec les écrits de Keynes et de Kalecki. Pour la première fois, le chômage n'était plus attribué à l'individu mais aux circonstances économiques du marché. On a rapidement reconnu que la grande majorité de ceux qui ne travaillaient pas ne le faisaient pas par choix. Le chômage était le résultat des cycles économiques.

Même le mot «chômage» n'a pas toujours le sens qu'on lui attribue aujourd'hui. En français, ses origines remontent au Moyen Âge mais ses racines proviennent des mots grecs «kauma» (voulant dire «chaleur brûlante») et du latin médiéval «caumara» (signifiant «celui qui se met à l'aise fuyant les chaleurs de la journées»). Même l'expression française «un jour chômé» veut toujours dire «une jour de congé». Dans *Das Kapital* , Marx, à propos du chômage, n'utilisait pas l'expression *die Arbeitslosen*, mais *die Unbeschäftigten* qui se traduit littéralement par «oisifs» ou encore «ceux qui ne sont pas occupés». Ce n'est qu'au tournant du siècle dernier (1890) que le mot *Arbeitslosigkeit* est apparu, qui veut dire «sans emploi». Et en anglais, le mot «unemployment» n'est également apparu qu'à la fin du 19e siècle. Avant cette date, ceux qui s'intéressaient aux questions relatives à l'emploi retombaient sur des expressions comme «want of employment» ou «involuntary idleness.» En français, le mot chômeur n'est apparu qu'au tournant du siècle. Ainsi, le mot «chômage» que ce soit en français, en allemand ou même en anglais, prend donc sa source dans un certain concept de loisir.

La façon de concevoir le chômage a grandement évolué depuis un siècle et l'État y a joué un rôle important. Nous pouvons certainement attribuer le tout à Keynes, qui croyait que le chômage était le résultat d'une déficience de la demande, c'est à dire que le niveau d'emploi, contrairement à la théorie classique (comme l'avait surnommée Keynes) n'était pas déterminé dans le marché du travail, mais bien à l'extérieur. Le niveau d'emploi était directement relié à l'activité économique et au niveau du revenu national, et non pas au salaire réel. L'individu ne pouvant influencer le revenu national, l'État devait donc assumer cette responsabilité. Ainsi la société était responsable, en grande partie, du chômage.

Mais quoique nous ayons développé à travers les années un certain sens de responsabilité collective pour nos sans-emplois, il demeure que cette intervention a surtout pris la forme de politiques de soutien du revenu. En termes relatifs,

le niveau des dépenses publiques consacrées aux programmes axés sur le marché du travail se compare à celui des principaux pays de l'Europe de l'Ouest et il est beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis ou au Japon. Dans une plus large mesure toutefois, la politique gouvernementale au Canada a privilégié le soutien du revenu à court terme plutôt que des stratégies «actives» visant à aider les travailleurs à améliorer leurs perspectives d'emploi à long terme de façon à les réintégrer pleinement dans le marché du travail. En effet, 75% des dépenses faites au Canada en 1987 dans le cadre des programmes de main d'oeuvre ont servi à «soutenir» les revenus, dont la majeure partie a été versée au programme d'assurance chômage. Ce qui est garanti, c'est un revenu, non pas un emploi.

Il est peut-être plus facile de décrire le plein emploi que de le définir.

Il est peut-être plus facile de décrire le plein emploi que de le définir.

Formuler une définition qui plaira à tout le monde est une tâche impossible. C'est d'ailleurs là le problème lorsqu'on s'attarde à une définition statistique du plein emploi. Depuis la dernière décennie par exemple, les définitions ont varié entre 21, 2 et 8%, et même plus encore. Or, pour éviter ces disputes statistiques - qui comportent certaines difficultés en soi - je définis ici le plein emploi simplement comme étant un engagement envers l'élimination du chômage involontaire en le considérant inacceptable et socialement intolérable. Cette définition, plutôt institutionaliste, voudrait offrir un emploi à tous ceux qui veulent bien travailler, un principe en vertu duquel tout individu a donc la possibilité de bien utiliser ses aptitudes pour s'épanouir et bénéficier d'un niveau de vie acceptable.

Malgré cette définition simple, le plein emploi n'a pas toujours reçu d'engagement profond au Canada et ce, malgré la Grande dépression, la crise économique des années 30, qui avait créé une importante rupture idéologique avec le passé. Le système capitaliste démontrait, comme aujourd'hui, qu'il existait de sérieuses faiblesses qui ne pouvaient être résolues par les simples forces du marché. C'etait d'ailleurs le contexte dans lequel Keynes publia sa Théorie générale. Malgré ce que pouvaient croire de nombreux économistes à l'époque, Keynes était un fervent défenseur de l'économie capitaliste. Il croyait cependant que l'État devait intervenir activement pour réparer les apparentes faiblesses du système. C'est donc dans le contexte de la Grande dépression et de l'après-guerre qu'est née l'idée du plein emploi au Canada. Dans ce contexte, le chômage involontaire est perçu comme un échec du système capitaliste et de la main invisible.

À travers les années, les gouvernements ont toujours évité de donner leur engagement au plein emploi, préférant plutôt s'associer à une formule qui garantirait un «niveau élevé» d'emplois. Ce scénario se répète au fil des années jusqu'en 1975, alors que le gouvernement va même jusqu'à abandonner tout engagement relatif à des niveaux élevés d'emplois. Inspiré d'une nouvelle idéologie économique néo-conservatrice fondée sur les écrits de Friedman, le gouvernement Trudeau donne un coup de barre. L'inflation est dorénavant la priorité économique du gouvernement fédéral et les répercussions sur le chômage ne tarderont pas à se faire sentir.

Historiquement, ce qui a empêcé les gouvernements d'entreprendre un combat plus virulent contre le chômage a été la croyance orthodoxe suggérant qu'il était impossible de lutter à la fois contre le chômage et l'inflation. Si le chômage diminue, l'inflation augmente.

C'est en 1958 que A.W.Phillips prétendit qu'il existait un lien direct et inverse entre le taux de change des salaires et les taux de chômage. En 1960, Richard Lipsey a fourni le fondement théorique. Edmund Phelps, en 1967, et Milton Friedman, en 1968, ont prétendu qu'il existait plutôt un taux de chômage «naturel» déterminé par des forces économiques réelles, autour duquel gravite le taux de chômage actuel. Si celui-ci plonge sous le taux naturel, l'inflation s'accélère jusqu'au moment où le taux de chômage retrouve son «équilibre» naturel.

Or, est-il sensé de croire que 10% de chômage représente le plein emploi ?

En 1977, Martin Bailey et James Tobin ont plutôt préféré croire qu'il existait un certain taux de chômage qui permettait aux taux d'inflation de demeurer stables. Surnommé le taux de chômage à inflation stationnaire (NAIRU, en anglais), ce taux est devenu, chez ceux qui le préconisent, le point de repère pour établir la stabilité économique. Et toutes ces définitions prétendent défendre les vertus du plein emploi. Mais accepter ces définitions stipulerait que nous aurions déjà atteint le plein emploi. Or, est-il sensé de croire que 10% de chômage représente le plein emploi? Cela répond peut-être à une certaine définition statistique ou «technique» du plein emploi, mais cela ne répond aucunement à la définition prescrite au début. À 10% et à 7% de taux de chômage, un chômeur qui veut travailler demeure toujours un chômeur qui veut travailler.

D'ailleurs, la confiance et le droit de vivre de manière autonome, à l'abri du traumatisme du chômage, n'ont rien à voir avec un taux de chômage à inflation stationnaire.

Ce qui est troublant avec la théorie du taux de chômage naturel, c'est que plusieurs économistes et politiciens y croient encore. Par exemple, depuis la récession de 1980 - et surtout depuis l'actuelle récession - les différents gouvernemements ont cru bon de contrôler la variation des prix par le biais de politiques monétaires très restrictives. Ces politiques mènent, faute de variations dans les attentes, à des taux de chômage de plus en plus élevés. C'est donc croire que les taux de chômage qui existent sont encore en-dessous du taux «stationnaire» ou naturel.

Depuis l'élection de l'actuel gouvernement fédéral, le sort des chômeurs empire. Aujourd'hui, le gouvernement perçoit le chômage comme politiquement acceptable, voire

même comme la solution aux crises économiques et à la lutte contre l'inflation. Nous serions donc portés à croire que seule une récession peut réduire l'inflation, même si cette méthode comporte des effets très négatifs sur le chômage et les économies régionales. Le gouvernement est prêt à sacrifier des emplois pour stabiliser les prix. Cela devient une obsession. Mais dans quelle monde imaginaire habitent ceux qui croient que la perte de quelques milliers d'emplois représente un prix modique à payer si, en retour , nous pouvons assurer - et ce n'est même pas le cas - une stabilité des prix?

La théorie selon laquelle le plein emploi contribue à l'inflation n'est pas admise universellement, loin de là. En 1986, dans une déclaration commune deux comités de l'OCDE ont fortement rejeté cette idée: «Le chômage ne devrait pas servir de moyen pour atteindre d'autres objectifs économiques. En particulier, nous ne croyons pas qu'il existe une relation fixe entre chômage et inflation.» [1]

Que l'on cesse de croire qu'en enrayant l'inflation on créé un cadre ou une atmosphère propice à la croissance économique. Que l'on cesse de croire que les emplois sont nécessairement le résultat de la croissance économique. Que l'on réalise enfin que la croissance économique est le fruit de politiques axées sur l'emploi. Car comment pouvons-nous parler de croissance économique lorsque 10%, 15% et même 20% de la population active ne peut se trouver un emploi?

En Suède en effet, il ne s'agit pas d'atteindre, comme au Canada, des niveaux «acceptables» d'emploi ou même de tenter d'éliminer le chômage. Il s'agit plutôt de donner un emploi à tous ceux qui veulent travailler.

Nous nous souvenons tous de la joie éprouvée en 1986 à la publication du livre de Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon intitulé *Le Défi du Plein Emploi*. Enfin, nous pouvions entreprendre un débat sur une politique sociale importante. Hélas, ce débat prometteur a été enterré sous les discussions souvent artificielles et banales de la dette publique et du déficit fiscal.

Bien entendu, il n'y a pas de solution magique, mais pour atteindre le plein emploi chaque pays doit s'inspirer des contextes culturel, historique et institutionnel existants.

Prenons l'exemple de la Suède qui, depuis 1975, a adopté des politiques fiscales expansionnistes visant, entre autres, à préserver les activités industrielles, à favoriser la formation des travailleurs et l'insertion des jeunes sur le marché du travail ainsi qu'à stimuler l'investissement. À l'inverse du Canada, la Suède n'a jamais eu la lutte à l'inflation comme objectif économique premier. Au coeur de la politique suédoise du plein emploi se trouve l'idée que tous les agents de la société assument la responsabilité du plein emploi et doivent travailler ensemble à sa réalisation. Le plein emploi a même une connotation qu'on ne peut espérer avoir ici. En Suède en effet, il ne s'agit pas d'atteindre, comme au Canada, des niveaux «acceptables» d'emploi ou même de tenter d'éliminer le chômage. Il s'agit plutôt de donner un emploi à tous ceux qui veulent travailler.

L'idée du partenariat est fort avancée en Suède. Par exemple, pour discuter des questions générales de politiques économiques, le Premier ministre convoque, une fois par mois, ses ministres des Finances et du Travail en plus des représentants des milieux syndicaux et patronaux. Bien que ce comité demeure informel et que le gouvernement détienne la responsabilité de l'orientation des politiques fiscales et monétaires, il faut admettre que les syndicats et les patronats influencent beaucoup l'orientation économique du pays. Ils partagent tous les mêmes buts et s'entendent tous sur les moyens pour y parvenir.

En ce qui concerne les politiques visant directement le plein emploi, l'idée de la coopération entre les partenaires sociaux remonte à la fin des années 30, à la suite d'importants conflits de travail. C'est en 1938 que la plus importante confédération syndicale (L.O.) conclut avec le patronat (S.A.F.) les fameux accords *saltsjobaden* . Les représentants de ces deux organismes conviennent alors de négocier à l'échelle nationale des ententes sur des questions relatives au marché du travail. Les buts de ces ententes sont, d'une part, d'encourager le développement de politiques de l'emploi et, d'autre part, de garantir la croissance économique. C'est alors que débute une longue tradition de partenariat en Suède.

L'objectif du plein emploi conditionne également les négociations salariales entre la L.O. et la S.A.F. Les syndicats deviennent sensibles aux pressions inflationnistes. Notons cependant qu'en retour, ils reçoivent l'assurance que le plein emploi est l'objectif premier des patronats. Notons de plus que le gouvernement n'intervient pas dans les négociations salariales. En 1966, la Suède a même instauré une structure dont le mandat et d'implanter et d'administrer des programmes visant le plein emploi. Cet organisme, soulignons le, regroupe des représentants des milieux syndicaux, patronaux et gouvernementaux. L'Administration nationale du travail veille donc à la réalisation du plein emploi tout en contraignant les pressions inflationnistes. Presque toutes les décisions relatives aux politiques du marché du travail (y compris les négociations salariales) sont prises à l'unanimité. L'Administration nationale relève entièrement du gouvernement, ce qui lui donne l'autorité nécessaire pour adopter - et surtout implanter - rapidement des programmes appropriés à la lutte contre le chômage. L'économiste américain Ginsberg[2] a démontré que sans le partenariat, le taux de chômage en Suède eût été facilement le double de ce qu'il est aujourd'hui.

En Norvège, la situation est semblable. Comme en Suède, les représentants des milieux syndicaux et patronaux exercent depuis longtemps une influence décisive sur l'orientation de la politique économique.

En 1946 par exemple, le Conseil de coordination économique fut établi pour conseiller le gouvernement sur les questions et les orientations économiques. Quoique cet organisme ait été supprimé dans les années 50, l'influence de ce processus tripartite demeure très présent là où tous les acteurs impliqués poursuivent des objectifs de croissance et de stabilité des prix sans jamais sacrifier l'emploi.

En Norvège comme en Suède, le mouvement syndical est majoritairement représenté par la Confédération

syndicale ouvrière (L.O.) et les organisations patronales par la Confédération patronale norvégienne (N.A.F.). Il faut admettre donc que ces organismes sont très centralisés et jouent un rôle important dans les décisions concernant les grandes orientations économiques de la Norvège. Depuis 1973 en effet, la Commission de contact, créée en 1962, peut statuer sur la politiques fiscale et sur les accords de salaires et de revenus. Mais la coopération ne s'arrête pas là. Même les questions relatives au budget du gouvernement sont d'abord soumises à la Commission avant d'être présentées au Parlement pour approbation.

Outre la Commission de contact, on a créé dans les années 70 un sous-comité pour étudier en profondeur solutions et propositions possibles. L'avantage de ce sous-comité est qu'il peut se réunir plus souvent et qu'il peut même nommer des groupes techniques de travail.

La formation en 1970 d'un comité technique tripartite est encore plus intéressante. La tâche particulière de ce comité est en effet de procéder à l'analyse statistique de l'économie, des augmentations des prix et des salaires, de la productivité et de la compétitivité, des impacts fiscaux et de la balance commerciale. Ses analyses doivent recevoir l'approbation du syndicat, du patronat et du gouvernement. Ainsi donc, lorsque ces groupes se rencontrent pour discuter des orientations de politiques économiques et fiscales ou lorsqu'ils sont à la table de négociations , ils ont tous la même analyse de la situation économique et donc le même point de départ.

Le tripartisme est très développé en Norvège. Il est remarquable que l'objectif du plein emploi n'ait jamais été abandonné depuis la seconde Guerre mondiale et ce, malgré la victoire du parti conservateur - un parti bourgeoys - entre 1965 et 1971, 1981 et 1986.

L'expérience européenne peut certes nous encourager. Mais quelles leçons le Canada peut-il en tirer?

Si le Canada et le Québec veulent adopter une stratégie de plein emploi, ils devront, bien entendu, concevoir un système qui leur sied. Il existe cependant parmi les pays européens qui ont adopté cette stratégie certains points communs dont le Canada pourrait s'inspirer. Parmi ceux-ci, deux arguments ressortent qui sont essentiels à la réussite du plein emploi.

D'abord, le plein emploi est l'objectif économique premier des partenaires sociaux et surtout du gouvernement. Pas question de cette névrose de l'inflation. Pour les pessimistes, notons de plus que ces pays n'encourent pas de déficits - en pourcentage du produit intérieur brut - supérieurs au déficit canadien. Et leur performance économique lors de la récession des années 80 a été relativement meilleure que celle du Canada. Ceci ne veut pas dire qu'ils laissent augmenter le niveaux des prix inconsidérément. Au contraire, ils se préoccupent tous de contrôler et de gérer sainement la dette nationale. À l'inverse de la politique canadienne, ils ne le font pas en créant des taux de chômage inacceptables. Pour la Suède et la Norvège, les luttes contre l'inflation et le chômage ne sont pas des objectifs contradictoires. Notons toutefois que les politiques de revenus jouent là un rôle important. Si les syndicats acceptent de tempérer leurs demandes salariales c'est parce qu'ils ont une influence considérable dans la conduite de la politique économique générale et qu'ils savent très bien que le plein emploi est l'objectif premier partagé par tous les agents du partenariat social.

En outre, contrairement au Canada, la politique des revenus n'est pas une politique de contrôle des salaires; les syndicats acceptent volontairement de limiter leurs salaires. Pas question de « ZAP! you're frozen. » Pas question que l'État intervienne pour limiter de force les taux croissance des salaires à, par exemple, 6 ou même 5%.

Second argument: le système de consultation ou de partenariat social dans le cadre duquel les trois plus importants acteurs de la scène économique - gouvernement, syndicats et patronat - ont un rôle essentiel à jouer dans la détermination des politiques fiscales. Sur cette question, il ne peut y avoir de compromis. Le plein emploi, il faut en être conscient, repose d'abord sur cette idée.

La notion d'une forme d'harmonie sociale entre le capital et la main-d'oeuvre n'est pas nouvelle. Elle est aussi ancienne que l'idée du capitalisme industriel lui-même. Dans l'Europe du XIXe siècle par exemple, la doctrine corporatiste préconisait un ordre industriel dans lequel les représentants des employeurs et des travailleurs étaient intégrés au processus délibératif de l'État. De cette façon, on atténuait les conflits inhérents à la société industrielle et on protégeait l'équilibre, l'harmonie et l'unité de la collectivité.

Alors pourquoi donc ne pas poursuivre une politique de plein emploi ? Seuls les doctrinaires et autres adeptes des politiques d'inspiration monétariste seraient contre cette idée. Il est vrai que dans la majorité des cas, les systèmes tripartites sont la création de gouvernements sociaux-démocrates qui ont adopté le tripartisme comme l'élément central de leur philosophie politique. Mais il ne s'agit aucunement d'un préalable. La participation du milieu ouvrier, côte-à-côte avec le milieu des affaires et les gouvernements au processus d'élaboration des politiques socio-économiques doit être un principe admis par tous les partis politiques. Mais gare à ceux qui veulent en faire un simple slogan !

On nous dira que le plein emploi ne pourra jamais réussir au Canada. On soulignera le caractère ouvert de son économie. Le Canada allèguera-t-on dépend trop du commerce extérieur et sa performance économique est trop liée à celle du monde. Une reprise de l'économie canadienne ne peut se faire que suite à une reprise de l'économie américaine. De la même façon, une récession américaine affectera négativement nos exportations, ce qui alors plongera le Canada dans une récession entraînant une hausse importante du chômage. Mais selon l'économiste Peter Kaltzenstein[3], ce sont surtout les économies ouvertes telles celles de la Norvège et de la Suède qui ont mis sur pied des processus de partenariat social. Le fait d'être plus ouverts force davantage ces pays à demeurer concurrentiels sur les marchés mondiaux et expose leur production nationale à des redressements innovateurs sur une échelle presqu'entièrement inconnue dans les économies plus fermées. Katzenstein conclut que la vulnérabilité sur le plan international constitue une forte incitation à la collaboration sur le plan national. Même s'il est vrai qu'un pays ouvert subira le châtiment d'une récession mondiale par le biais d'une baisse de ses exportations, cela ne signifie nullement que ce pays ne puisse stimuler d'autres éléments de la demande agrégée et les combiner par exemple, à des politiques d'emploi plus rigoureuse.

Somme toute, ce ne sont là que de banales excuses et non de véritables obstacles. L'obstacle principal sera de développer de nouvelles valeurs ainsi que de nouveaux comportements qui faciliteront la mise sur pied d'un cadre institutionnel propice à une culture de partenariat.

Je tiens à souligner qu'il reste dans ce domaine beaucoup de recherches à faire et de nombreux problèmes à résoudre. Comme je l'ai dit auparavant, nous devrons adopter un modèle canadien pour résoudre les problèmes canadiens.

Nous aurons à prendre en considération notre système fédéral où nos provinces auront un rôle important à jouer. Dans le passé, le gouvernement fédéral a toujours assumé une responsabilité trop centralisée dans les politiques d'emploi. Il ne s'agit pas de donner aux provinces la responsabilité exclusive dans ce domaine car le fédéral, je le reconnais, a un rôle primordial et essentiel à jouer. Je ne peux oublier cependant le contexte économique dans lequel nous vivons. Le chômage comporte des dimensions régionales importantes auxquelles le seul gouvernement fédéral ne saurait remédier. Et même la notion de «partenariat» implique le concept de participation et de consultation. Sur ce point nous ne pouvons mettre de côté les provinces.

Nous aurons également à considérer la puissante banque centrale dont les politiques monétaires excessivement restrictives menant à des taux d'intérêts élevés sont des fléaux pour les économies de certaines régions.

Nous aurons également à tenir compte de la centralisation du pouvoir économique et politique. Le tripartisme du modèle européen exige une très forte centralisation de chacun des partenaires sociaux. Un employeur national fort et des fédérations syndicales regroupant la grande majorité des entreprises et du monde ouvrier doivent négocier au nom de leur secteur et conclure des ententes qui engagent leurs membres. Dans la même veine, les chefs d'État doivent posséder l'autorité voulue pour concrétiser toute entente conclue à l'égard de la politique publique. Toute fragmentation du pouvoir politique par rapport au pouvoir économique peut miner la confiance. Aussi, la centralisation du pouvoir économique et politique est une condition préalable à l'intégration étroite des partenaires sociaux. Dans ce contexte alors, comment réconcilier cette idée avec la notion du fédéralisme et le rôle des provinces? Bref, est-ce que la dispersion du pouvoir tendra a engendrer des relations davantage pluralistes? Cela risque-t-il d'étioler le succès du plein emploi? C'est ce que nous devrons étudier.

Je tenais seulement à souligner ici que le plein emploi est une grande réussite ailleurs dans le monde et que ces réussites peuvent servir d'alternatives à l'expérience canadienne qui ne semble jamais être à la hauteur. Le plein emploi, force est de le reconnaître, est un bien public et, en ce sens, il génère des retombés économiques et sociales qui profitent à l'ensemble de la société.

Mais avant tout et ce, sur le même plan que l'élaboration de nouvelles valeurs ou structures visant à l'épanouissement d'une culture de partenariat et l'amorce de négociations et de planifications dans ce sens, les gouvernements (le gouvernement fédéral surtout) les syndicats et les patronats doivent s'engager à faire du plein emploi l'objectif premier de l'économie canadienne. Alors seulement, nous pourrons parler de partenariat social.

En effet, bien que le plein emploi comporte certaines conséquences économiques bénéfiques pour la société entière, il s'agit avant tout d'un processus social.

Les Canadiens ont toujours le choix entre diverses approches et interprétations du plein emploi. D'abord ils peuvent choisir de perpétuer le statu quo économique en choisissant de croire ceux qui préconisent le chômage naturel ou à inflation stationnaire. Nous aurons cependant à accepter des taux de chômage de 8 et 9% (le plein emploi, mon oeil!). Les Canadiens peuvent aussi se prononcer en faveur d'une économie où tous ceux et celles qui veulent travailler pourront se trouver un emploi. Cela requière toutefois des changements tant au niveau institutionnel que politique. ✐

NOTES

1. *Full Employment and Growth as the Social and Economic Goal*, avril 1986.
2. Ginsberg, H., *Full Employment and Public Policy: The United States and Sweden*. *Lexington*, Massachussetts, Lexington Books, 1983.
3. Katzenstein, P.J. *The Small European States in the International Economy: Economic Dependance and Corporatist Politics*, dans J.G.Ruggie, éditeur, *The Anti-monies of Interdependance: National Welfare and the International Division of Labour*, New York, Columbia University Press, 1984.

Tous fédéralistes, de la tendance Deschamps

Pierre O'Neil écrit, dans le Devoir du 17 juillet dernier, en première page et sous le titre: « Les Jeunes libéraux se disent fédéralistes quoique souverainistes », les lignes suivantes:

« Après avoir voté «la pleine autonomie du Québec» à leur congrès de La Pocatière en août 1990 et après s'être ralliés au rapport Allaire en mars dernier, les Jeunes libéraux de Robert Bourassa se voient aujourd'hui souverainistes et fédéralistes. »

O'Neil aurait pu ajouter que ces Jeunes libéraux se montrent en cela fidèles à la pensée de leur maître, le célèbre politologue Yvon Deschamps. Ce dernier préconisait naguère, on s'en souviendra, comme solution à tous nos problèmes constitutionnels, « un Québec indépendant au sein d'un Canada fort et uni ». Nous offrons gratuitement aux Jeunes libéraux trois slogans pour leur prochaine campagne électorale (celui du Pr Deschamps étant grevé d'un droit d'auteur):

1.L'unité dans la division!

ou encore

2.Un centralisme modéré dans la décentralisation absolue!

ou enfin

3.Pour mieux nous fédérer, supprimons d'abord l'État central!

Les fantômes du paradis

GEORGE TOMBS

Un garage mal aéré, des ballots de tissus, vingt machines à coudre, des presses à repasser crachouillant des bouffées d'amidon, des femmes en nage penchées sur leur travail, pas une seule fenêtre qui s'ouvre. Bref, des fantômes qui se fondent dans le morne paysage du Quart-Monde montréalais, de ce sous-prolétariat qui reparaît un peu partout à travers l'Amérique du Nord.

Ces femmes sont prudentes car, sans papiers, travaillant au noir, elles ne toucheront aucune indemnité en cas d'accident grave. Certaines d'entre elles, étrangères, ne savent même pas que de telles indemnités existent au Canada. Elles sont, par surcroît, sur le qui-vive, car elles n'ont aucun recours légal si jamais l'employeur leur fait faux-bond, ce qui arrive assez souvent. Il n'est pas rare que des employeurs au noir fassent faillite pour, le lendemain, réouvrir l'usine en face. A la place de dollars, ils n'offrent que d'alléchantes promesses.

150 000 travailleurs au noir au Québec?

Vêtement, services domestiques, agriculture, bâtiment, mais aussi textile, restauration, cuir, emballage: les secteurs où le travail au noir est courant ne manquent pas. Le Conseil du Patronat du Québec (CPQ) calcule que l'économie souterraine en Amérique du Nord représente 14% de l'économie générale, ce qui revient à plus de mille milliards de dollars par année. [Voir les Bulletins d'information du CPQ d'octobre 1984 et de juin 1988.]

Une fois les activités illégales et les évasions fiscales prises en compte, il reste, rien qu'au Québec, quelque cinq milliards de dollars de rémunérations au noir, soit au moins l'équivalent des revenus annuels d'Hydro-Québec. Comme «au noir» veut dire «à grand rabais», l'on pourrait aisément doubler, sinon tripler la valeur réelle des travaux effectués.

Comment évaluer le nombre des travailleurs au noir? Il y a bien plus d'hypothèses que de preuves. Ainsi, un syndicaliste et tailleur affirme que, dans le seul secteur du vêtement au Québec, il y aurait 40 000 travailleurs au noir. De son côté, le Conseil du patronat du Québec soutient que le travail au noir dans la construction représenterait 40% des salaires versés et 30% de tout le travail au noir au Québec. En acceptant la fiction d'une parité des salaires légaux et au noir, et en recoupant ce chiffre avec la main-d'oeuvre légale dans la construction - 67 400 travailleurs en mars 1991 - on arrive à quelque 150 000 personnes dans l'économie souterraine au Québec.

L'exploitation des faiblesses

Certes, nous n'avons pas, au Canada, les frontières perméables d'une Amérique bordant le Rio Grande ou d'une France entourée de voisins européens et nord-africains. C'est pourquoi nous avons moins d'immigration clandestine que ces derniers pays. Il n'en reste pas moins que nous avons nos réelles faiblesses qui rendent possible l'exploitation au noir, en commençant par une surabondance de gens démunis.

Nous sortons tout juste d'une récession économique nord-américaine qui aura éliminé grand nombre d'emplois. De plus, pour reprendre l'expression du Conseil national du bien-être social, « le filet de sécurité est troué ». Passer à travers ces trous revient souvent à passer au noir.

Dans l'ensemble canadien, le Québec s'appauvrit. [voir l'excellente étude de Richard Langlois, *S'appauvrir dans un pays riche* . Éditions Saint-Martin, 1990.] Avec 26% de la population canadienne, le Québec a 32% des pauvres - plus d'un million en tout, dont 110 000 anglophones et presque autant d'allophones. Seules Terre-Neuve et la Saskatchewan le dépassent, en termes d'incidence de la pauvreté. Montréal est devenu le plus important bassin de pauvreté au Canada. 615 000 personnes, autrement dit une sur quatre dans toute la ville, vit en-dessous du seuil de la pauvreté. Sans oublier que le Conseil des affaires sociales parle maintenant d'un «Québec cassé en deux», où le sort des régions est bien pire que celui des banlieues autour des grandes villes.

Une fois les activités illégales et les évasions fiscales prises en compte, il reste, rien qu'au Québec, quelque cinq milliards de dollars de rénumérations au noir, soit au moins l'équivalent des revenus annuels d'Hydro-Québec.

L'éclatement de la famille fait des ravages. Les premières à en subir les effets pervers sont les femmes. Selon Richard Langlois de la Centrale de l'enseignement du Québec, les nouvelles femmes pauvres représentent « une part relative grandissante parmi les pauvres. Cela ne surprend guère lorsqu'on examine la progression rapide des familles monoparentales - à chef féminin - bénéficiant de l'aide sociale. De 1981 à 1986, leur nombre passe de 65 200 à 82 700: en hausse de 26.8%! Elles représentent 95% de l'ensemble des familles monoparentales à l'aide sociale.» [*S'appauvrir dans un pays riche*. Éditions Saint-Martin, Montréal, 1990, pp. 38-9.]

L'idéologie renaissante de laisser-faire gagne du terrain. Ruth Rose et Michel Grant, dans *Le travail à domicile dans l'industrie du vêtement au Québec*, [FTQ, Montréal, 1984], dénoncent «le laxisme général en ce qui concerne les normes du travail et la défense du droit des travailleurs à la syndicalisation.» Avec bien entendu pour conséquence, la diminution du pouvoir de négociation de ces derniers, et la précarisation de leur emploi. Ainsi s'est constitué un marché du travail «segmenté», où les uns sont bien payés et protégés, et où les autres, surtout des femmes, des jeunes et des immigrants, vivent au jour le jour.

Le monde - surtout le Tiers-Monde - frappe à la porte. Le retard accusé par le gouvernement fédéral dans l'examen des dossiers d'immigration en attente (ils seraient plus de 100 000 au Canada) pousse de nombreux nouveaux arrivants vers le bas de l'échelle. C'est-à-dire vers le genre d'emploi clandestin qu'ils peuvent décrocher lorsqu'ils ne parlent ni français ni anglais, et que la crainte de la déportation leur fait tout accepter.

Un exemple. Gabriela D., une Chilienne au regard coupable, requérante du statut de réfugiée, explique que son employeur clandestin, un Vietnamien, a décampé à Miami sans dire mot. Ce dernier lui doit 450$ et pour elle c'est une fortune. Lorsque les enfants rentrent de l'école, maman les met à coudre des boutons, le temps de préparer le repas du soir. Tant pis pour les devoirs. Elle n'a pas osé dire à son mari, manoeuvre dans une boulangerie, qu'elle travaille au foyer.

Mais attention! Comme le dit le grand spécialiste américain de la pauvreté, Michael Harrington, [*The New American Poverty*, *Penguin*, New York, p.8], «cela ne suffit pas de s'apitoyer sur le sort de ces Antillaises travaillant quatorze heures par jour pour des miettes dans le borough de Queens à New York. Pour nous éveiller aujourd'hui, il nous faudrait savoir pourquoi ces femmes sont là, afin de prendre connaissance non seulement de l'exploitation qu'elles endurent, mais aussi des structures économiques qui provoquent cette exploitation. Car ce sont précisément ces structures qui affaiblissent notre vue.»

L'économie souterraine est-elle indispensable?

On nous dira que l'économie souterraine répond à un besoin. Que la sur-réglementation, le zélotisme syndical et une fiscalité onéreuse l'ont même rendue nécessaire. Que la vie des immigrants de fraîche date n'a jamais été facile. Qu'enfin l'économie souterraine peut offrir des avantages. Le dynamisme de l'Italie n'est-il pas attribuable à son florissant secteur informel? Le jour où l'on a officialisé son économie noire, l'Italie a tout de même rattrapé la Grande-Bretagne en termes de Produit National Brut.

De plus, en augmentant d'emblée les coûts des produits et services au Canada, la TPS a dû créer de nombreuses occasions d'échanges souterrains, y compris le troc.

Dans la construction, l'entreprise au noir bourgeonne, grâce, il est vrai, à une grande tolérance sociale. Évidemment, la part du lion revient à la rénovation. Au Québec, les taux horaires, tels qu'établis par le décret de la construction, y sont pour quelque chose. Le grand public n'accepte pas toujours ces taux horaires. À ce sujet, le sociologue français Jean-François Laé, jadis maître de conférences à l'Université de Montréal, se demande «combien de propriétaires feraient refaire leur logement si le travail au noir n'existait pas?» [*Travailler au noir*, Éditions Métaillé, Paris, 1989, p. 178].

Le travailleur autonome y trouve parfois son compte: Marcel P. vit dans une caravane qu'il installe sur les lieux mêmes de ses contrats. À l'intérieur, il est équipé d'un téléphone cellulaire, d'un lecteur de disques compacts et d'une télévision couleur. Il se moque des frontières nationales, passant six mois au Canada et six mois en Californie, où d'autres clients l'attendent. Pas de factures, pas d'impôt.

Avec 26% de la population canadienne, le Québec a 32% des pauvres - plus d'un million en tout... Sans oublier que le Conseil des affaires sociales parle maintenant d'un «Québec cassé en deux», où le sort des régions est bien pire que celui des banlieues autour des grandes villes.

Mais dans d'autres secteurs au Canada, loin d'être un enivrant espace de liberté, de concurrence sans entraves, l'économie souterraine est souvent un cul-de-sac, le dernier refuge d'un nombre croissant d'individus, et surtout de femmes, dépourvus de toute alternative économique.

Pourquoi? Cela tient tout d'abord au refus des consommateurs canadiens de payer le prix réel du travail syndiqué qui comprend bien entendu la protection sociale. Honnêtement, qui va payer 50$ une paire de jeans, alors qu'on peut l'avoir pour 25 dollars ? Surtout pas moi !

Ensuite, intervient la planétarisation de l'économie. Chacun sait que d'autres pays, allant des États-Unis à la Corée du Sud, grignotent certains de nos marchés traditionnels, grâce à une main-d'oeuvre à coûts réduits. Au vêtement il convient d'ajouter la coupe du bois: alors que les bûcherons de l'Estrie chôment, les papeteries québécoises préfèrent s'alimenter au New-Hampshire, où la main-d'oeuvre est meilleur marché. Pauvres bûcherons du Québec: ils ont gagné la bataille du salaire, pour perdre ensuite la guerre de l'emploi!

Adieu Tiers-Monde, bonjour quart-monde

De nos jours, quel pays peut se reposer sur ses lauriers? Le défi pour un pays avancé et relativement prospère comme le Canada est sans doute d'éviter que son niveau de vie ne baisse. Faut-il abandonner carrément des secteurs manufacturiers peu compétitifs? Ou se lancer dans des secteurs nouveaux, en misant sur une technologie plus performante? Comment maintenir sa place parmi les huit premières économies industrielles?

Les réponses ne sont pas simples, surtout les réponses politiques. Il y a quelques années, j'avais posé ces questions à un ministre québécois. «À vrai dire,» a-t-il dit, «les grandes questions autour de l'emploi dépassent nos compétences politiques. On n'y peut rien. Alors, à Québec, on blâme

Ottawa, et à Ottawa, on blâme la conjoncture internationale.» Quant au travail au noir, il s'agit d'un sujet particulièrement embarrassant.

D'où la tendance au laxisme et à l'improvisation. Il faut bien que l'activité économique continue. Malheureusement ce sont souvent des femmes peu scolarisées qui payent les frais. Ainsi, à mi-chemin entre l'abandon tout court d'un secteur et sa coûteuse modernisation il existe une autre option: la sous-traitance, le retour au travail à domicile, court-circuitant de ce fait les mesures sociales jugées coûteuses, les primes d'ancienneté, et l'investissement. À la limite, les techniques utilisées à domicile sont plus simples qu'à l'usine. [Ruth Rose et Michel Grant, op. cit. p. xv]

Alors, dans la confection, règnent le travail au noir - des culottes à cinq cents la pièce, toujours par le biais de la sous-traitance - ou l'importation coréenne, mexicaine et même américaine. Sinon, c'est un secteur manufacturier entier qui s'écroulerait.

Dans l'agriculture, c'est un coup de main momentané (à taux réduit) ou la perte de la récolte. Sinon, les légumes américains prendront notre part du marché.

Dans les services domestiques, c'est souvent un salaire faible, ou rien. Ne choisit pas qui emprunte. Il ne faut pas oublier que beaucoup de femmes sont prêtes à travailler à n'importe quel prix, ou presque. Malgré un programme cartes-sur-table du gouvernement fédéral pour faire venir et pour protéger les domestiques étrangères, il ne manque pas d'immigrantes et même de Canadiennes payées largement en-dessous de la norme. L'Association du Personnel Domestique raconte l'histoire d'une Zaïroise qui acceptait des vêtements, trois repas par jour et rien d'autre, pour faire le ménage entre quatre murs à Westmount. C'est vrai, elle était mieux qu'à Kinshasa.

Que faire ?

Le drame dans les pays industrialisés, c'est qu'on finit par y reproduire des conditions de vie matérielles dignes du Tiers-Monde. Ce monde, c'est le Quart-Monde.

D'après Richard Langlois, «de nouveaux visages de la pauvreté se profilent et laissent poindre de façon inquiétante l'avènement d'un Québec littéralement 'cassé en deux'. Le niveau élevé de la pauvreté des femmes, la forte montée de la pauvreté chez les jeunes et l'appauvrissement d'une proportion considérable de personnes salariées tracent implacablement ce sillon.» [op. cit. p.3]

Tout le problème c'est de savoir quoi faire. L'émigration, échappatoire des pays pauvres depuis toujours (y compris le Canada français au dix-neuvième siècle), pourrait poindre de nouveau à l'horizon. S'attaquer à la pauvreté est l'un des plus grands casse-tête de tous les temps. Qui doit agir, l'Etat ou, le cas échéant, les citoyens à sa place ?

Il faut commencer par prendre conscience que l'économie souterraine est là pour rester. Or, des citoyens bien informés sont prêts à assumer la responsabilité du destin de leur pays. La classe moyenne doit admettre qu'il est dans son propre intérêt de s'intéresser à ce problème, car, demain, elle pourrait se trouver elle-même dans un filet de sécurité troué.

Il sera difficile de réengager l'État au plan social, au moment même où le trésor public est à sec, et où règne une idéologie laxiste. Mais mobiliser et faire travailler les Canadiens, dans des conditions décentes, cela doit-il vraiment coûter plus cher que de faire vivre et de soigner les nouveaux pauvres ainsi que leurs dépendants *ad vitam aeternam* ?

Il faut explorer la possibilité d'une politique de plein emploi, et chercher les moyens de partager la richesse d'une façon plus équitable, sans entraver la liberté des citoyens. Cette redistribution devrait se faire de manière à ne démotiver ni les contribuables ni les assistés.

La formation spécialisée doit être une priorité. Après tout, le tiers des jeunes canadiens ne termineront pas leurs études au secondaire. Voilà un taux d'abandon catastrophique, précarisant le statut économique de ces derniers. Beaucoup de jeunes ne sont tout simplement pas employables. Ils risquent de glisser dans l'économie souterraine.

Développer une stratégie industrielle pose des problèmes, à cause des pièges politiques. Protéger des manufactures vétustes dans des régions politiquement chaudes comme, par exemple, le Québec, semble être une spécialité du gouvernement fédéral. Lancer de nouvelles entreprises, créer de nouveaux emplois durables est forcément un travail de longue haleine.

La classe moyenne doit admettre qu'il est dans son propre intérêt de s'intéresser à ce problème, car, demain, elle pourrait se trouver elle-même dans un filet de sécurité troué.

Mais pour contrecarrer les pires effets de l'économie souterraine, les défis ne sont pas seulement politiques et économiques. Il y a des défis d'ordre moral, comme la promotion d'une éthique de l'employeur. La meilleure manière de laisser triompher l'individualisme sauvage, c'est de feindre de ne pas le remarquer.

Il faut défendre la stabilité des foyers. La famille, voilà l'une des bases fondamentales de la vie sociale. L'éclatement de la famille, véritable phénomène de masse au Québec, n'est pas un progrès: dans l'espace d'une décennie, il a plongé de nombreuses femmes dans une solitude psychologique et économique presque absolue, où l'enjeu est devenu la survie tout court. Sans compter les effets sur les enfants, et, bien sûr, sur les hommes.

Reste à réexaminer l'accueil que nous réservons aux nouveaux arrivants dans notre pays, surtout ceux et celles qui sont au bas de l'échelle. Ils sont plus nombreux qu'on ne peut l'imaginer. Leur sort est-il immanquablement de ramasser des emplois-poubelle, dès leur arrivée ? Est-ce là le pari à prendre, pour mériter un jour sa place à Montréal, à Toronto ou à Vancouver ? Je crains, quant à moi, que cette introduction à la misère d'un Quart-Monde dont ils ignoraient l'existence, comme bon nombre d'entre nous d'ailleurs, ne les fasse déchanter. Il faut en effet croire à son pays d'adoption pour vouloir aider à le bâtir.

À la rescousse de la planète bleue

Françoise Côté

«Vous savez que l'on estime que Mars a été comme la Terre, qu'il y a eu de la vie. Eh bien! si vous montrez à un non-spécialiste des photos de vastes zones de notre Terre, il vous répondra: «C'est Mars!». Ça ne l'est pas et Mars devrait nous servir . . . disons de sonnette d'alarme.»

Propos du cosmonaute français Jean-Loup Chrétien recueillis par Jean Cau pour Paris-Match, avril 1990.

Journaliste depuis plusieurs décennies, Françoise Côté a couvert la politique fédérale, la science et l'Arctique.

Le cri d'alarme pour le sauvetage de la planète Terre a été entendu aux Nations-Unies, qui organisent une ambitieuse conférence pléni-potentiaire à Rio de Janeiro en juin 1992. Les chefs d'État des 159 pays-membres de l'ONU vont tenter de se mettre d'accord sur une politique globale d'environnement et de développement pour la survie de la seule planète à abriter la vie dans l'Univers, selon nos connaissances actuelles.

L'énorme défi de ce Sommet, sans précédent dans l'histoire de l'ONU, sera de concilier les impératifs de la protection de l'environnement avec les contraintes du développement durable. Toutes les questions environnementales seront à l'agenda: désertification, déforestation, déchets dangereux, appauvrissement biologique, changements climatiques et amincissement de la couche d'ozone.

Le maître d'oeuvre de la Conférence de Rio est un diplomate canadien, M.Maurice Strong, qui en est le secrétaire général. Connu au Canada comme homme d'affaires, millionnaire et apôtre de la protection de l'environnement depuis plus de deux décennies, M.Strong fut la cheville ouvrière de la Conférence de Stockholm de 1972 où 114 nations se sont entendues sur un programme d'action désigné *Earthwatch*. Depuis deux ans, il a poursuivi des discussions préliminaires avec les pays membres de l'ONU pour faire accepter comme principaux objectifs de la Conférence de Rio de Janeiro : une «Charte de la Terre», trois conventions-cadres et un programme de survie pour le 21e siècle intitulé l'Agenda 21.

La Charte de la Terre contiendrait des principes généraux pour définir les droits et les obligations des États, voire même des individus entre eux et vis à vis des Etats ainsi que vis à vis des autres espèces de la planète. De passage à Montréal, le printemps dernier, le chef du secrétariat de la Conférence de 92, M.Jean-Claude Faby, a décrit la portée de cette charte devant la section montréalaise de l'Association canadienne pour les Nations unies, disant: «Je vois dans cette charte plus qu'une simple déclaration de principes. Potentiellement, il y a là un droit embryonnaire, un démarrage vers des changements juridiques qui affecteront de façon considérable la confection de nouvelles conventions ou traités . . .»

Les trois conventions-cadres envisagées sont une convention pour la protection du climat, une deuxième pour la protection de la diversité biologique et probablement une troisième convention sur les forêts. «Ces conventions ne seront pas des solutions finales mais bien le début d'un processus de longue haleine. Ce seront vraisemblablement des conventions-cadres avec des obligations très générales», explique M.Faby.

Quant à l'Agenda 21 comme programme de survie de la planète, il consisterait en un plan d'action flexible qui couvrira l'ensemble des grandes questions discutées à Rio. Ce plan d'action devrait être revu régulièrement en fonction de l'évolution des choses au cours du prochain siècle.

Érosion des souverainetés

La Conférence de 92 sur l'Environnement et le Développement est à plus d'un point révolutionnaire, parce qu'elle devrait engendrer «une révolution intellectuelle, une révolution de perception» selon M.Faby. Cela pourrait se traduire par une révolution juridique. Pour la première fois, on commence à remettre en question les fondements classiques des relations internationales.

«Ainsi,» de dire M.Faby,«l'État souverain, qui est un héritage quasi-intouchable jusqu'à présent et en tout cas intouché depuis l'ère post-médiévale, la conception même de la souveraineté absolue de l'État commence à être remise en question parce que certaines personnes pensent que c'est un obstacle à une bonne coopération internationale. De plus, concrètement, la souveraineté nationale commence à être affectée par le fait que certains États ont pris des engagements dans le cadre de conventions comme, par exemple, la convention sur la protection de la couche d'ozone, soit le Protocole de Montréal.»

M.Faby note «qu'avec l'acceptation d'obligations juridiques par l'intermédiaire d'un traité ou d'une convention, il y a petit à petit une érosion de la souveraineté nationale. Une érosion d'ailleurs acceptée par définition par les États qui s'y soumettent.» Évoquant l'exemple de la CEE, dans lequel il voit un développement important, M.Faby dit que dans une alliance économique comme celle-là «les États renoncent à certaines prérogatives classiques de l'État souverain au bénéfice de la collectivité régionale en reconnaissance du fait qu'il y va de leurs intérêts d'États souverains, puisqu'ils en retireront des bénéfices plus larges.»

On assiste actuellement à un regain d'intérêt pour l'ONU, dont le rôle pour le maintien de la paix est bien accepté. C'est maintenant son rôle pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine économique qui prend de l'ampleur. M.Faby affirme que «de plus en plus,

l'ONU apparaît comme la seule institution capable d'offrir une structure pour une conception globale de la coopération entre les États dans le domaine de l'environnement.»

Relations Nord-Sud

Dans la foulée de la fin de la guerre froide et de la confrontation Ouest-Est, c'est la relation Nord-Sud qui prend de plus en plus d'importance sur le plan du développement économique et dans le domaine de la protection de l'environnement. C'est pourquoi à Rio de Janeiro environnement et développement seront liés.

Actuellement il y a un regain d'intérêt pour l'ONU, dont le rôle pour le maintien de la paix est bien accepté.

Le bilan économique dans le monde actuel est plutôt mauvais avec pas moins d'un milliard de personnes vivant dans un état de pauvreté absolue dans une quarantaine de pays, où le revenu moyen per capita est de 300 dollars par an. Dans l'ensemble du monde le niveau de vie est présentement inférieur à ce qu'il était dans les années 70. En Afrique, il est inférieur à ce qu'il était dans les années 60. «On a assisté durant les années 80 à une nette sortie de capitaux des pays pauvres vers les pays riches. Ainsi en 1988 seulement, on estime que cinquante milliards de dollars sont sortis des pays pauvres pour passer dans les pays riches,» constate M.Faby qui conclut que «la situation économique est donc aussi mauvaise que la situation écologique à l'échelle de la planète.»

Pour comprendre pourquoi la Conférence de Rio veut traiter ensemble la crise économique et la crise environnementale, il faut remonter à la Conférence de Stockholm de 1972 où pour la première fois on a vu surgir le concept d'éco-développement. Plusieurs essais furent tentés dans les pays en développement , mais tous ont plus ou moins abouti à des échecs. Cela s'explique par le fait que ces pays n'étaient pas prêts technologiquement et que les coûts étaient trop élevés.

Sur le plan économique des efforts visèrent à établir une sorte d'ordre mondial, mais il a bien fallu constater que le commerce international profite toujours aux pays riches. «On s'est rendu compte qu'on ne peut continuer indéfiniment le processus de sortie des ressources toujours vers les mêmes», dit M.Faby.

Cartes-maîtresses du Sud

Avec le rapport Brundtland, en 1987, une première tentative d'élaborer des solutions avec le concept du *développement durable* voit le jour.«Le rapport Brundtland a eu un effet psychologique très négatif dans les pays en développement. Il a été perçu comme une notion qui encourage les pays donateurs à ne donner que sous des conditions environnementales. Cette notion de conditionnalité est inacceptable aux pays du Sud, jaloux de leur jeune souveraineté,» explique M.Faby.

Par ailleurs l'émergence inexorable des grands problèmes de l'environnement a suscité une prise de conscience chez les pays riches. «Cela est venu changer toutes les données de l'équation,» note M.Faby. «Les pays riches ont pris conscience que la solution des problèmes environnementaux réside dans une véritable coopération globale, qui ne pourra se réaliser qu'avec la participation des pays pauvres.»

M.Faby poursuit en disant que «jusqu'à maintenant les relations entre pays pauvres et pays riches ont toujours été axées sur une éthique judéo-chrétienne. On se disait, il faut aider les enfants qui meurent tout en pensant bien sûr que ces pays en développement sont des marchés en perspective. Mais aujourd'hui pour la première fois les problèmes globaux de l'environnement ont modifié cette équation, » avec comme résultat selon M.Faby que «pour la première fois quand les pays pauvres vont s'asseoir à la Conférence de Rio de Janeiro pour discuter, disons, du réchauffement de la planète ou de l'appauvrissement de la couche d'ozone, ces pays auront en main de *véritables cartes-maîtresses*. Les pays pauvres pourront dire aux pays du Nord industrialisés , « Si on ne reçoit pas de votre part une aide sur le plan économique on ne veut pas jouer...» Il va donc falloir que nous offrions quelque chose en échange; ce pourrait être de la technologie, du financement, etc. Je pense que c'est essentiellement là que s'est joué le tournant qui a permis de créer la Conférence de 1992.»

A Rio de Janeiro on va donc chercher à définir les modalités d'accords en termes concrets. On va tenter d'établir les objectifs et les stratégies à employer pour les atteindre. On va dresser des calendriers pour la réalisation de ces objectifs et en établir les coûts et les budgets. On estime par exemple que pour stopper la désertification au niveau mondial, il en coûterait approximativement 4,5 milliards de dollars annuellement. Si on voulait arrêter la déforestation tropicale sur 20 ans, il va falloir établir la valeur de la non-utilisation de ces forêts pour les gouvernements qui les possèdent. On devra dire à ces gouvernements qu'ils seront compensés pour la non-utilisation de ces ressources qui leur appartiennent. Dans l'intérêt de la planète nous pouvons décider de les compenser par l'offre de technologies à des conditions préférentielles, ou simplement par des sommes d'argent.»

La situation économique est donc aussi mauvaise que la situation écologique à l'échelle de la planète.

On peut donc s'attendre à des négociations serrées et très difficiles à Rio. Déjà à travers le monde les multinationales sont alertées. Au Canada, le président directeur-général de l'Association charbonnière du Canada, M.Giacomo Capobianco a déclaré en février dernier devant l'Empire Club de Toronto, que le Canada n'a pas vraiment mesuré l'impact de ses politiques environnementales sur la productivité du pays. Il estime qu'Ottawa est allé trop loin en s'engageant à maintenir au niveau de 1990 ses émissions

d'anhydride carbonique (C02) d'ici l'an 2 000 conformément à la Déclaration de Bergen. Il soutient que les données scientifiques concernant le réchauffement de la planète ne sont pas fiables. Il conteste les affirmations voulant que les Canadiens soient des énergivores. Il veut que les politiques soient soumises à des débats parlementaires avant que le Canada ne s'engage sur le plan international.

Mais à Rio pour faire contrepoids, il y aura l'impact de l'opinion mondiale. Depuis deux ans, il s'est fait sur les cinq continents une vaste mobilisation pour la survie de la Terre. Les associations environnementales ainsi que les ONG (organisations non gouvernementales) ont alerté les opinions publiques. Parallèlement à la conférence plénipotentiaire, qui elle-même regroupera au-delà de 7000 personnes membres des délégations gouvernementales, il y aura une conférence des ONG qui pourrait regrouper plus de 20 000 personnes. Il y a donc déjà un fort mouvement d'enthousiasme pour la Conférence de 92.

«Mais s'il devait y avoir un refus,ce serait un retour en arrière absolument dramatique. On pourrait vraiment dire à ce moment-là qu'on est sorti de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest pour entrer dans une guerre encore plus tendue entre le Nord et le Sud,» déclare M.Faby. Réussie, la Conférence de 92 pourrait constituer une étape historique dans l'évolution de l'humanité. ✐

L'environnement, une question de vertu

ÉRIC DEVLIN

Après des études en génie géologique à l'École polytechnique de Montréal, Eric Devlin s'est dirigé vers la communication scientifique, profession qu'il pratique depuis onze ans à la pige.

Québec et Ottawa ont uni leurs efforts pour procurer à la confrérie internationale des décideurs une revue bilingue consacrée aux aspects politiques et scientifiques de la gestion de l'environnement. ECODECISION est né d'une promesse canadienne faite lors du 3e Sommet des chefs d'États et gouvernement des pays francophones à Dakar en mai 1989. La Société Royale du Canada a reçu trois millions de dollars répartis sur trois ans pour publier quatre fois l'an cette revue qui devra s'autofinancer.

Ne cherchez pas ECODECISION en kiosque. À 125$ l'abonnement, cette publication est strictement réservée à ceux qui doivent prendre des décisions éclairées en matière environnementale, rapport Brundtland Conférence de Rio de Janeiro (1992) et développement durable obligent.

Nous ne pouvons que saluer la parution d'un magazine consacré à des problèmes qui n'intéressaient que les «oisologues et autres granoles militantes» pour reprendre les termes railleurs qu'affectaient ces mêmes décideurs il y a dix ans à peine. D'ailleurs ECODECISION ne titre-t-il pas son premier numéro par: *Environnement 1972-1992, de la marginalité à la prédominance?*

Il est vrai que les questions environnementales ont récemment fait leur apparition dans les préoccupations des politiciens. Et c'est peut-être en pensant à eux que MM Bourassa et Mulroney ont investi dans ce magazine.

La dernière campagne électorale de 1989 a débuté par le voyage aller-retour en Angleterre des BPC de Saint-Basile. Puis la contamination au plomb d'un quartier résidentiel de Saint-Jean-sur-Richelieu a pris la relève. Pour manifester sa volonté d'agir, Robert Bourassa a été obligé de promettre qu'il consacrerait 50 millions de dollars de plus à l'environnement, doublant ainsi le budget de fonctionnement de ce ministère. À ce jour, il n'a pas eu le temps de respecter son engagement. Il faut dire qu'il y a des dossiers plus importants à traiter et somme toute le budget du ministère de l'Environnement représente à peine 0,2% du budget de la province.

L'année précédente, la campagne fédérale avait également été dominée par les promesses environnementales. Le ministre du moment, Lucien Bouchard, avait déclaré péremptoirement que l'environnement aurait priorité sur le développement économique, parole vite ravalée quelques jours plus tard. Son Plan Vert connut certes une carrière plus longue mais il rejoignit également le caveau des bonnes intentions.

La question environnementale n'est pas pour autant enterrée par des questions bassement budgétaires. À ce propos, M. Bourassa a souligné, lors de sa dernière campagne électorale, la sévérité accrue des lois québécoises. Ainsi, en 1988, Québec avait porté le nombre record de 1 229 accusations en vertu de 326 plaintes pour atteinte à l'environnement. Les tribunaux ont imposé des amendes totalisant 101 000$, ce qui, par plainte, fait tout de même la respectable somme de 82,18$.

Il est vrai que le Canada n'est pas une dictature. On n'impose pas des comportements, même environnementaux. Le Canada est un pays de consensus où s'élaborent patiemment, de concert avec les intervenants du milieu, des objectifs à atteindre et des échéanciers à repousser.

Depuis la parution du rapport Brundtland, le discours environnemental n'est plus l'apanage d'un petit groupe de militants. Au contraire, il est de bon ton de le citer dans les cocktails et d'en parsemer ses discours. Mais personne ne l'a vraiment lu, surtout pas MM. Bourassa et Mulroney car ils n'auraient pas investi un sou dans l'aventure d'ECODECISION. Le Canada aurait pu se contenter pour le même montant d'en faire parvenir un exemplaire en anglais ou en français (puisque c'est le gouvernement québécois qui l'a fait traduire) à tous ces décideurs-technocrates et autres présidents-élus-à-vie qui fréquentent assidûment les interminables conférences du Commonwealth, de l'Agence de coopération culturelle et technique et autres cirques internationaux.

Il y a quelque chose de prétentieux de la part du Canada à publier un magazine au nom du développement durable alors que Québec et Ottawa ne s'entendent pas sur l'étude

d'impact de la deuxième phase hydro-électrique de la baie James. Mais pour qui se prend ce pays incapable de recycler ses ordures ménagères et les bouteilles de vin de ses monopoles d'État, où les dépotoirs de pneus brûlent à tous les vents, où la politique forestière aurait pu être rédigée par Attila le Hun et la politique de protection des terres agricoles par n'importe quel promoteur immobilier sachant écrire ?

Il y a également quelque chose de prétentieux dans cette intention de rejoindre les décideurs avec un magazine léché au contenu dilué et redondant alors que les magazines influents ont une facture sobre et dense (lire The Economist, Science ou Nature). À moins qu'ECODECISION ne soit qu'une question d'image comme l'environnement est trop souvent une affaire de beau paysage.

Histoire d'une nuit d'été

STEPHEN SCHECTER

Stephen Schecter est professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

C'est l'été. Le jour où vous, cher lecteur et chère lectrice, lirez ceci, l'automne sera là. Une partie de ce dont je vous parle a eu lieu ce printemps. Mais ce qui sillonne ce texte est bon pour toutes les saisons, même l'hiver, l'hiver de force.

C'était à Sherbrooke, au colloque de l'ACFAS, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Au programme: un jour et demi où on allait discuter de culture ethnique, culture civile, culture nationale. Les mots sont aux organisateurs. Je m'y suis intéressé. L'année longue j'en discutais avec mes étudiants, j'essayais de leur expliquer que ces catégories étaient de la fumisterie, qu'elles inventent des problèmes auxquels on ne peut pas répondre, forcément. Mais qui sait? Peut-être que ça existe, la culture ethnique, ou nationale, ou civile. Peut-être que ça existe, la culture tout court. J'aurais été content de trouver quelque chose d'autre que du fun.

L'Université de Sherbrooke se trouve sur une colline. Il y a un vrai campus, beaucoup de verdure. Les jeunes hommes et jeunes femmes à l'âge étudiant avaient l'air de gens bien nourris, un mélange correct de sexe et de savoir digne de la génération montante. Rappel convenable du printemps, et de nos besoins communs et mortels de la reproduction. Les yeux voyageaient, comme ils voyageaient dans la salle pendant un jour et demi, à travers de grandes fenêtres qui là-aussi ne s'ouvraient pas. Ça commençait mal. Le premier orateur définit la problématique: comment l'individu va-t-il gérer ses rapports avec les trois cultures - nationale, civile, ethnique? Je me le demandais bien aussi. Je ne peux guère gérer mes rapports avec ma lessive. Il voulait harmoniser les normes de la culture civile et ethnique. Comme dans le mariage, a-t-il dit, un événement privé à dimension publique. Comme dans le mariage canadien ?

C'est quand même fascinant, ce discours. On sait qu'il y a des immigrants, mais cela ne suffit pas. On les transforme en ethnies, et à l'ethnie on accorde une culture. Tout le monde sait ce que c'est une culture, un autre orateur nous l'a expliqué. Concrètement, selon lui, elle implique le droit, des valeurs familiales, des comportements, un civisme, la cuisine, des façons de vivre la parenté et le voisinage, des services communs. J'entends même le nom d'Hegel qui flotte sur une brise. Et me voilà, tout bêtement pensant que la cuisine c'est la cuisine! Le même prédicateur nous explique que malgré la floraison de cultures immigrantes il ne faut pas qu'il y ait de contradictions.

Pas de doubles passeports, cela le rend insécure. Collaboration de tous dans une culture publique commune, ce qui implique qu'on s'en prend à ces cultures ethniques qui feront mal l'intégration de leurs enfants. Exemple: dans la culture vietnamienne, nous dit-il, un enfant n'a pas le droit de parole, ce qui explique pourquoi les enfants vietnamiens ne parlent pas beaucoup à l'école; par conséquent, le droit des enfants nous oblige à faire en sorte qu'on les protège contre les erreurs de leurs parents. Ça fait longtemps que je ne suis plus, mais l'exemple me fait néanmoins sursauter. Depuis quand faut-il donner des droits aux enfants? Ne fait-il pas partie de notre héritage commun que les enfants doivent être vus et non pas entendus, culture civile from coast to coast? Mais j'avais déjà oublié, il ne faut pas qu'il y ait de contradictions.

Je pourrais poursuivre, cher lecteur et chère lectrice, en vous offrant d'autres détails de ces deux journées, des sommaires des autres intervenants; mais c'est l'été, la tête est alourdie de chaleur, la culture civile nage à la piscine, la culture nationale fête aux festivals, et le pluralisme se rue sur les plages dans le Maine, multiethnique à l'os. Moi, je vous écris de balconville, songeant à votre automne. Mais de ce colloque du printemps, de ce campus magnifique où à l'heure du soir on pouvait tomber dans le soleil, je tiens à vous raconter ce que j'avais compris.

C'est l'été, la tête est alourdie de chaleur, la culture civile nage à la piscine, la culture nationale fête aux festivals, et le pluralisme se rue sur les plages dans le Maine, multiethnique à l'os.

Au fond, nous avons un problème au Canada. Nous avons un pays qui légèrement n'en est pas un, ou qui n'en est un que légèrement. Pays dans le sens de l'État-nation. Ou peut-être nous avons l'État sans la nation. Ou avec deux nations, qui elles aussi ne le sont que légèrement. Et on ne sait pas si c'est un atout ou non. Au Québec on pense que ce n'est pas un atout. Certains, du moins. Ils n'aiment pas les contradictions. Peut-être est-ce trop postmoderne. Ils

préfèrent le modèle américain où tout est plus clair, plus fort, plus musclé: culture nationale et culture civile se fondent, et la culture ethnique est à sa place, bassin de confirmation ou de résistance et de préférence les deux à la fois. Le libre échange à contenu québécois, ou la démocratie au Bas-Canada. Mais comme une autre intervenante a tenté d'expliquer, il y a toutes sortes d'usages et de références aux mots culture, ethnique, pluraliste; toutes sortes d'abus aussi. Tentons d'abord de les clarifier. Tentons d'abord de nous entendre sur les mots. Tentons. Elle n'avait que quarante-cinq minutes. Je n'ai que quelques pages. Vous, cher lecteur et chère lectrice, vous n'avez qu'une rotation de saisons. Un hiver de force.

L'oratrice qui voulait mettre un peu d'ordre terminologique dans les thèmes du colloque avait conclu son exposé en espérant qu'un jour on aura tous notre citoyenneté québécoise. Ce qui serait une manière d'y mettre un peu d'ordre. Mais qui fait comprendre aussi ce qui flotte derrière les mots. Culture ethnique. Culture civile. Culture nationale. Malaise de culture.

Incompréhension de catégories, incompréhension de l'histoire. La nôtre. Celle passée et celle à venir. Tentons cela. L'ethnicité est une catégorie-bidon, poubelle conceptuelle pour discuter de ce dont on ne sait pas discuter: comment vivre ensemble? qui aura quoi? combien? Et aussi: qu'est-ce qui rend une chose belle?

Au delà des droits et des opinions. Au-delà des présuppositions que les réponses sont données par l'émancipation de ce qu'on ne voudrait pas avoir: les Anglais, le duplessisme, le capital, l'Index, les hommes, les chevaux de Troie, le multiculturalisme, le bi et bi, l'américanité sauf pour les plages et les bas prix et la ville de New York, le pouvoir des pères, le silence des enfants, la postmodernité sauf pour le pluralisme et le much-music et le festival Juste pour rire. Ce triptyque culture ethnique-nationale-civile, n'est-il pas une façon de faire rentrer ce qui est dans l'ordre des idées-reçues, à saveur scientifique, politiquement correcte, même louable? Genre: la culture nationale est nationale vis-à-vis du Canada anglais, donc québécoise, mais en tant que nationale, moderne; donc démocratique, ouverte, pluraliste, et ainsi civile. Et en tant que civile non pas ethnique, mais quand même, car démocratique et pluraliste, ouverte aux cultures ethniques dans la mesure où les cultures ethniques sont elles-mêmes ouvertes à la culture québécoise, voire nationale mais à vrai dire civile, et donc elles-mêmes modernes et prêtes à s'intégrer, dans le respect des différences, signe du pluralisme, à la société démocratique, à la fois civile et nationale.

Vous comprenez, cher lecteur et chère lectrice, pourquoi, l'ayant compris, j'étais confus, bien avant l'été, déjà au printemps, sur ce beau campus de l'Université de Sherbrooke, où la lumière déclinante au nord du quarante-neuvième parallèle m'a coupé le souffle, m'a rappelé Golden en Colombie-Britannique, entre chien et loup, où l'on ne voit guère de panneaux en français, et m'a rappelé aussi cette citadine albertaine qui a envoyé sa fille au Québec, l'été, parfaire son français et contempler la lumière déclinante. Il y a des gens qui disent que la vie est faite de lumière. Qu'en pensez-vous, cher lecteur et chère lectrice, vous qui êtes à l'automne, un an avant l'automne de force?

Mais comme c'est l'été, je vous raconterai une histoire d'été. Il fut tard cette nuit-là. Je me promenais au bord du parc Lafontaine, dans ce parc où, jadis, Marcel s'est couché et où il est maintenant interdit de se promener entre minuit et l'aube. Au bord de ce parc un jeune homme se promenait en vélo, ralentissait, s'arrêtait. Il était beau. Pas aussi beau que la génération montante sur le campus de l'Université de Sherbrooke mais beau pareil, assez beau, et il s'appelait Marcel. Nous causâmes. Marcel me demanda si j'étais d'ici, vraiment. Pas de problème avec cela, me confia-t-il. Je lui posai la même question. Entièrement, me répondit-il, au point où il attendait le jour de s'habiller complètement en bleu et blanc. Je lui demandai ce qu'il ferait le jour où il serait complètement habillé en bleu et blanc. Il ne savait pas, dit-il, mais au moins il n'y aurait pas de rouge. Je vous l'ai dit. Il y a des gens qui pensent que la vie est faite de lumière.

Lettre d'Harare

Développement sans ONG ?

Le rôle des organismes non gouvernementaux dans l'aide publique au développement international.

HEATHER HILL

Journaliste, Heather Hill a été directrice des pages littéraires à The Gazette

La fenêtre de mon bureau, à Harare, donne sur une perspective tout à fait urbaine: des gratte-ciel ornés d'affiches qui proclament les mérites des lignes aériennes, un parking à plusieurs niveaux, une promenade bordée de boutiques qui se remplissent de clientes et de clients à l'heure du déjeûner. Voici une ville propre, moderne, efficace. C'est tellement atypique de l'Afrique que mes voisins, après un an en Ethiopie, se croyaient à New-York quand leur avion s'est posé à Harare.

Quant à moi, je mène ici une vie très confortable. Le Zimbabwe est le pays le plus riche de la constellation SADCC (Southern Africa Development Co-ordination Conference), celle-ci étant formée des dix pays qui se sont réunis pour faire cause commune, en matière économique, contre l'Afrique du Sud. Je suis là comme coopérante volontaire du CUSO (Canadian University Service Overseas), organisme non-gouvernemental (O.N.G.) qui fête cette année ses trente-cinq ans de travail au service du développement international. Ma mission ici: la formation des journalistes; mon dessein personnel: découvrir un paysage tout à fait antithétique à celui du monde industrialisé.

De sorte que mon affectation à Harare, une ville qui

ressemble très fort à Calgary (moins le gel et la neige), n'est qu'une des nombreuses ironies qui pullulent dans le domaine de la coopération internationale. L'aide au développement

Voici donc la nouvelle Afrique: la paix, oui, mais aussi le pragmatisme. On y perçoit sans peine l'influence de l'Occident. Les pays développés, dont le Canada, qui furent si longtemps attentifs aux graves besoins de l'Afrique, sont en train de réviser leurs positions.

par le truchement des ONG, une belle tradition canadienne établie depuis plus de quarante ans, est en train d'évoluer vers un avenir remarquablement différent du modèle original.

Les ONG, depuis les années soixante, étaient des expressions du *Zeitgeist* de cette décennie: l'aide, sans aucune autre motivation que le progrès du Tiers-Monde; une tendance politique de gauche et, chez de nombreux volontaires, une insouciance étonnante à l'égard des contribuables qui finançaient leurs activités dans le Tiers-Monde.

Cette orientation était en harmonie avec le climat politique de l'époque et de la région. Après avoir conquis leur indépendance, les Etats de l'Afrique australe se proclamaient socialistes et anti-capitalistes. Les liens de la coopération reliaient le sud de l'Afrique à l'Europe de l'Est et à l'Union soviétique. Les Ethiopiens se rendaient à Moscou pour y faire leurs études et revenaient chez eux avec des conjointes russes. Pendant que le Premier Monde menait la guerre froide, deux pays africains, la Tanzanie et l'Angola, s'engageaient dans une guerre civile violente et sanglante contre les forces clandestines de l'Afrique du Sud. Pour être accepté dans ce contexte politique, il fallait porter le béret rouge.

Mais depuis la libération de Nelson Mandela, en février 1990, un changement rapide et profond s'opère dans tout le continent. L'expression courante: PASA - Post-Apartheid South Africa. Cela signifie l'ouverture des pays de la SADCC vers l'Afrique du Sud, une position hier encore inconcevable, comme depuis des décennies. Cela annonce aussi et surtout la reprise et le libre développement des affaires: tout le monde et son père cherche désormais ouvertement à signer des contrats avec le diable.

Au revoir, Monsieur Marx; bienvenue Monsieur Rockefeller. Ici, à Harare, le président Robert Mugabe (adolescent, il fut l'élève d'un frère enseignant québécois) s'est montré, dans ses derniers discours, beaucoup moins porté vers la gauche. Le socialisme n'est pas mort, a-t-il dit, mais il ne fonctionne pas très bien chez nous. D'ailleurs, quand un pays se lance dans un programme d'ajustements structuraux, comme l'a fait le Zimbabwe cette année, il ne peut plus consacrer des fonds très importants aux investissements «humains» (dits socialistes), comme la santé, l'éducation et le bien-être.

Voici donc la nouvelle Afrique: la paix, oui, mais aussi le pragmatisme. On y perçoit sans peine l'influence de l'Occident. Les pays développés, dont le Canada, qui furent si longtemps attentifs aux graves besoins de l'Afrique, sont en train de réviser leurs positions. Tout d'abord, moins d'argent pour ce continent; l'Europe de l'Est et l'Union soviétique ont désormais la priorité. En second lieu, les gouvernements donateurs exigent, en échange de leur aide financière, des résultats concrets et durables.

Et le gouvernement canadien est emporté comme les autres par le courant conservateur. Avec pour résultat que les ONG comme CUSO et WUSC se trouvent désormais dans l'obligation tout à fait inattendue (et injuste) de rivaliser avec le secteur privé. À Ottawa, les appels d'offres pour les contrats de développement s'adressent de plus en plus exclusivement au secteur privé. Dans certains cas, l'entreprise privée assortira son offre d'un partenariat avec un ONG - et les ONGs devront défiler comme des chevaux de bois jusqu'à ce que l'entreprise en question ait fait son choix. Mais la prochaine étape, selon certains observateurs, c'est l'élimination complète des ONG, parce que le secteur privé ne sentira bientôt plus le besoin de prendre à son bord un ONG pour l'exécution du travail en pays sous-développé.

Au Canada, dans le climat politique actuel, il est clair que les ONG ne sont pas en faveur. Le public ignore presque tout de leur action et désapprouve, en général, les dépenses

Mais la prochaine étape, selon certains observateurs, c'est l'élimination complète des ONG, parce que le secteur privé ne sentira bientôt plus le besoin de prendre à son bord un ONG pour l'exécution du travail en pays sous-développé.

d'aide effectuées dans des pays lointains dont la majorité des citoyens ne pourrait pas trouver le nom sur une mappemonde. D'autre part, les Canadiens appuient l'aide internationale comme on soutient une oeuvre de charité, alors que les Américains veulent savoir comment leur aide profitera aux États-Unis.

Au fil des ans, des milliers de Canadiens ont séjourné, comme éducateurs et animateurs, dans les pays sous-développés. Cette expérience irremplaçable leur a peut-être appris davantage à eux-mêmes qu'à leurs étudiants.

Mais à la fin de la journée, comme on dit ici, quelle que soit votre opinion au sujet de l'aide internationale, il est évident que les ONG représentent une valeur indéniable. Après tant d'années en premère ligne dans le Tiers-Monde, elles ont acquis une précieuse compétence, à peu de frais pour le contribuable, grâce à la contribution des volontaires.

Il faudrait être un bien piètre homme d'affaires pour ne pas le constater - et ne pas en profiter.

Lettre d'Alma

Avant le sens, il y a la vie

MARC FOURNIER

«Nous sommes si riches, si secrets à nous-mêmes, tant de sources bouillonnent en nous, et il y a tant de routes, de chemins, d'allées et de sentiers qui s'ouvrent à chaque instant devant nos pas, que le fait de s'égarer dans l'un ou dans l'autre n'a rien qui doive surprendre beaucoup».

Marcel Aymé

Marc Fournier, 32 ans, est agent de pastorale laïque dans une paroisse d'Alma.

Le 1er juin dernier, je me rendais à un spectacle présenté à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place-des-Arts. Pour gagner du temps, j'abandonne mon automobile à Longueuil. À la station de métro Berri-UQAM, je décide de prendre l'air. Je sors. Des groupes se partagent les portions de trottoir, garçons et filles qui me regardent passer, moi, l'adulte en chemise, cravate et complet-veston. Ce soir-là, que de jeunes ont sollicité ma générosité et m'ont tendu la main, motivés par l'habitude. Déjà. Oui, je me suis senti mal à l'aise car je n'ai que trente-deux ans et, il y a peu, je manifestais bien fort mon désir de changer le monde.

J'ai eu 20 ans en 1979, comme d'autres en 1959. Dans les deux cas, un an avant: juin 1960, mai 1980, à vingt ans de distance, début et fin d'une tranche d'histoire que ma génération a vécue sans trop savoir. Je tiens entre les mains *Le Devoir* du 23 juin 1960, un numéro précieux, jauni par le temps. En première page, Gérard Filion écrit: «La politique provinciale ne sera plus la même au cours des prochaines années. C'est une ère nouvelle, commencée avec l'arrivée de M.Sauvé, qui se continuera et s'amplifiera.» Et la photo de Jean Lesage, sourire aux lèvres et les bras ouverts, me laisse songeur...

J'avais un an au début de la Révolution tranquille, à peine trois au moment de la nationalisation de l'électricité, huit à l'Expo de Montréal et seulement onze quand les événements d'octobre 1970 ont secoué le Québec. J'ai en tête quelques souvenirs imprécis: le pavillon des États-Unis et la photo de Pierre Laporte à l'écran. Mon éveil politique date de la période comprise entre le 15 novembre 1976 et le 20 mai 1980, à l'autre bout de l'histoire. Très rapidement, je suis devenu «engagé» et mes rêves n'avaient pas de projets assez vastes pour les contenir tous. En 1980, j'ai «communié» au délire de l'époque, me sentant devenir «cogéniteur», rien de moins, puisque je participais à la naissance d'un pays! La défaite du «oui» a marqué la fin d'un vaste mouvement de fond amorcé au début des années soixante. Dans La Presse du lendemain, le sourire de Claude Ryan était crispé.

La période 1980-1990 est devenue le creuset dans lequel ma génération s'est formée à l'âge adulte. En arrière-plan, l'éclatement des certitudes et la montée des mouvements identitaires: la Révolution islamique, la crise de 1982, le déclin des États-Unis, la disparition du communisme en Europe de l'Est, l'émergence des nationalismes dans le monde, le choc causé par la découverte du sida, la fin de l'État-Providence, et j'en passe. Au Québec, «le refus d'en parler» a remisé la question nationale au bas de la liste des priorités.

À la lumière des expériences qui jalonnent mon existence durant toutes ces années, je découvre aujourd'hui que l'ouverture aux autres est profondément liée à la solidité intérieure des personnes. En ce sens, la Révolution tranquille et l'affirmation du fait français auront permis au peuple québécois d'exorciser ses vieux démons, à la manière d'une thérapie. Mais nous n'avons pas su renouveler un projet de société qui, pour s'enraciner dans la bonne terre des idées généreuses de «l'équipe du tonnerre», ne peut faire le deuil des questions nouvelles qui se posent à nous. Comme société mais aussi comme individus, hommes et femmes appartenant d'abord à l'humanité.

C'est peut-être cela, la postmodernité, essentiellement fondée sur la valorisation de «l'être humain» universel mais conditionné. Ainsi, «les historiens pourraient bien voir, dans la fin du vingtième siècle, le début de la prise de conscience de la finitude de notre monde: finitude des ressources, finitude de l'espace.»(1) Ce qui pose à nouveau la question du fondement même de l'existence humaine, d'un sens à la vie. J'écris «à nouveau», car n'est-ce pas la plus ancienne quête de l'humanité?

La littérature et la musique m'ont aidé à découvrir que la profondeur de l'être n'est pas réductible aux considérations particulières: race, langue, religion, sexe. Je recherche donc l'harmonie dans l'enchaînement des différences, comme une suite de sons agréables à l'oreille. Dans la cacophonie d'une époque «qui est incapable de se donner un nom»(2), j'essaie de saisir le vif d'une parole de sens. Et bien avant le sens il y a la vie, comme un «petit bonheur» que nous désirons tous préserver le plus longtemps possible. C'est pourquoi le débat au sujet de l'avenir du Québec et du Canada n'a de sens que s'il est question de la vie. Et des milliers d'hommes et de femmes ne parviennent même plus à donner un sens à leur existence, car leur vie est une aliénation. Parler d'autres choses, c'est de l'affabulation.

Au cours de ma flânerie sur la rue Ste-Catherine, un doute a jailli dans mon esprit: notre préoccupation constitutionnelle est-elle fondée? Le temps d'y penser et j'étais déjà rendu à la Place-des-Arts, où la foule des gens bien me sécurisait enfin . . .

NOTES

1. Ignacio Ramonet, dans *Le Monde diplomatique*, mars 1991 No445 p.1
2. David Tracy, dans *Concilium*, no 227 (1990), p.91

Un T-Shirt* «de collection»

- Sur fond blanc, le logo aux couleurs du premier numéro de *Cité libre*, nouvelle série.
- Tissu de qualité, 100% coton, 71/2 onces
- Double couture aux épaules
- Une seule grandeur: X-LARGE

Édition limitée à 75 exemplaires

Chaque T-Shirt est numéroté à la main de 1 à 75 (à l'encre de Chine) et les matrices sont détruites après tirage.

Une aubaine à 30 $.
(T.P.S. et frais d'expédition inclus)

Simple comme 1 2 3



Faites un chèque ou un mandat à *Cité libre*



Sur l'enveloppe écrire clairement votre nom et votre adresse, sans oublier le code postal



Postez le tout à: ***T-Shirt Cité libre***
3480, Prud'homme, Montréal
(Québec) H4A 3H4



Photo: Simon Beaulieu

Quand vous porterez votre T-Shirt Cité libre...vous serez sûr qu'il n'y en a que 74 autres dans le monde entier!

*En France, on préfère écrire tee-shirt, ce qui ne rend pas le mot plus français, bien qu'il soit déjà confortablement installé dans le Petit Robert avec drink, mixer, sweater et autres jeans. Voici ce qu'en dit M. Paul Robert: «Tee (-) Shirt ou T (-) SHIRT. n.m. (1950; mot anglo-amér.). T(ee) « T », et *shirt* « Chemise » [chemise en forme de T]. *Américanisme*. Sous-vêtement en coton à manches courtes, en forme de T (porté à l'origine par les joueurs de base-ball). Par ext. Maillot de coton, le plus souvent à manches courtes. «Cent mille «hippies», garçons et filles aux cheveux longs et aux tee-shirts constellés d'étranges déclarations...» (L'Express 17-7-1967).»

Le mot agace un peu Jacques Cellard, le chroniqueur du Monde. Dans *La Vie du langage*, publié à Paris en 1979, l'éminent linguiste écrit: « Tee-shirt devrait en bonne logique, s'écrire T. shirt. On ne lui voit pas de francisation directe possible: ticheurte ferait un peu *Zazie dans le métro*. On peut du moins suggérer (tous droits d'auteur réservés: il faut bien vivre !) un équivalent amusant: gaminet pour les jeunes gens, gaminette pour les demoiselles ».

À ce jour, M. Cellard n'a pas touché beaucoup de droits d'auteur...

Un lecteur de *Cité libre* aurait-il une meilleure idée?

Permis de 2e classe en cours